



La Seigneurie

BOUCHERVILLE — SEMAINE DU 18 AU 23 JUILLET 1966 VOL 2 NO 29



Bureau ouvert
jusqu'à 10 h. le soir

Assurances générales

Jean-Guy Blouin

COURTIER D'ASSURANCES

17 de la Broquerie, Boucherville

655-5866 655-8971

Avec cette agence
Le service fait la différence

Les marchands du Centre d'Achats de Boucherville ont fait paver le terrain de stationnement agrandi du double, afin de répondre plus adéquatement à leur nombreuse clientèle régionale et leur fournir un service accru de confort et de propreté. Cette nouvelle intéressera sûrement tous les Bouchervillois.

***** Juillet ***** Août *****

C'est le Temps des Vacances!

LA FRAICHEUR DU MOIS D'AOUT EN PERSPECTIVE



MUSTANG • FALCON • FAIRLANE • FORD • THUNDERBIRD • CAMIONS

• VENTE • ON PAIE MOINS CHER • SERVICE HORS PAIR • **FORD**

• LOCATION • **chez Boisvert** •

• SERVICE • BOUCHERVILLE • AUTO LTÉE • A LA SORTIE DU PONT-TUNNEL • TEL. 655-1301

2, BOUL. MARIE-VICTORIN,

L'ECOLE POLYVALENTE DE BOUCHERVILLE.

Cette première moitié de l'été nous aura comblés d'une température toute tropicale : la flore s'épanouit à vue d'oeil, les bambins s'aspergent de jets d'eau cependant que les systèmes d'air conditionné ronronnent à qui mieux mieux !

Dans cette avalanche de soleil, j'escalade les marches conduisant à la terrasse de l'école Gérard-Filion, à Jacques-Cartier. Des lampadaires montent la garde le long de l'allée centrale ; près de l'édifice, une fontaine, enchassée dans la pelouse, projette des bouquets de gouttelettes qui chatoient au soleil avant de retomber.

Le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale de Chambly, M. André Chartier, me reçoit aimablement dans son bureau.

Avec un léger vrombissement, l'éventail du système d'air conditionné s'évertue à insuffler un peu de fraîcheur dans cette pièce joliment peinte et commodément aménagée. Le pupitre de M. Chartier est jaugé de documents, de courrier, etc. Le travail n'a cure du soleil tropical et n'attend pas les jours tièdes !

ECOLES POLYVALENTES A BOUCHERVILLE, JACQUES-CARTIER ET ST-BRUNO

— M. Chartier, dis-je, j'aimerais parler de cette école polyvalente qui sera érigée à Boucherville...

Le secrétaire de la Régionale sourit. Son expression est celle d'une personne qui saurait causer longuement d'un sujet qui lui tient à coeur. Et, de fait, M. Chartier entame un quasi-monologue qui se poursuivra plus d'une heure. Et pourtant, l'intérêt du sujet fera que ce laps de temps nous semblera une quinzaine de minutes.

En octobre 1965, explique M. Chartier, le Ministère de l'Éducation nous informait que le rapport remis à son bureau par notre Comité de planification scolaire, avait été approuvé. Ce rapport suggérait la construction de 5 écoles polyvalentes réparties sur le territoire de la Régionale. Les acheminements critiques sont en cours et les dossiers sont ouverts : M. Chartier me désigne 5 cartables gonflés de documents, disposés sur une étagère, derrière son fauteuil. Les architectes et les ingénieurs ont été engagés pour chacune des 5 écoles, séparément.

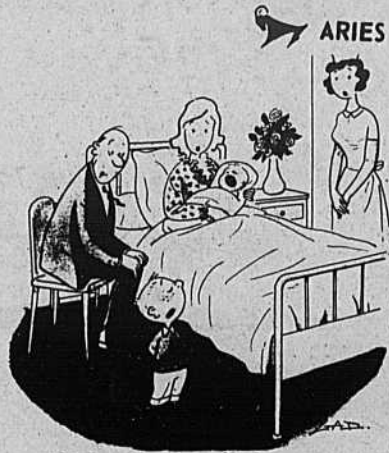
Trois de ces cinq écoles seront en chantier d'ici quelques mois. L'école Gérard-Filion, dont les travaux d'agrandissement débiteront dans un mois, constitue l'embryon de la première école polyvalente. Elle sera dotée d'une école des métiers. Les 2^e et 3^e écoles polyvalentes seront celles de Boucherville et de Saint-Hubert, ayant une possibilité de 3,000 élèves chacune.

La valeur globale de l'investissement, pour ces 3 écoles, est de l'ordre de 30 millions. Le gouvernement fédéral fournira 16 millions pour l'enseignement technique et professionnel. Le gouvernement provincial remettra, grosso modo, 7 à 8 millions de subventions directes. La balance sera défrayée par les contribuables des municipalités de la Rive-Sud. Cependant, cette contribution entrera dans le service de la dette et se fera à long terme. La taxe ainsi payée, ajoute M. Chartier, sera minime, comparée à la taxe générale pour les opérations de ces écoles. Avec au-delà de 1/2 milliard d'évaluation sur la Rive-Sud, cette taxe sera peut-être de la teneur de .07 à .08 par \$100.

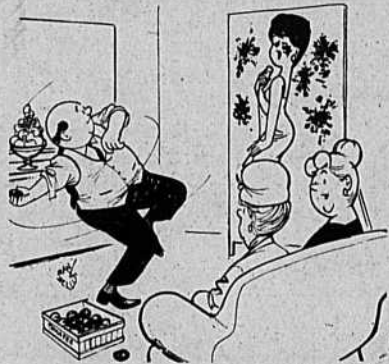
A LA JONCTION DE MONTARVILLE ET PAYS BRULÉ : UN INVESTISSEMENT DE 8 MILLIONS.

L'une de ces trois écoles polyvalentes sera érigée à Boucherville, au carrefour de Pays Brûlé et De Montarville, sur un territoire comptant 2,400,000 pieds carrés.

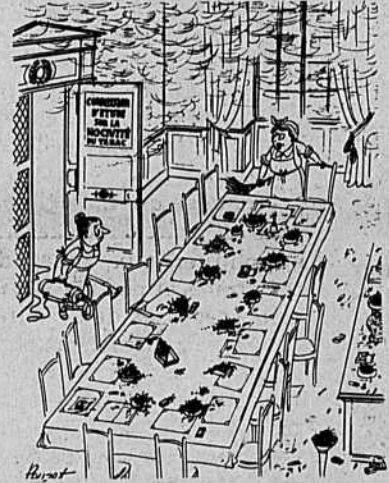
HUMOUR



— Et à part ça, quoi de neuf?...



— Elle prépare un tour de chant, alors son père se dévoue pour l'habituer à affronter le public.



— Tu comprends maintenant, pourquoi leurs délibérations étaient secrètes.

75% des plans finals sont terminés. Il appert que les soumissions publiques seront, très probablement, appelées vers la mi-septembre, afin que le chantier soit inauguré vers la mi-octobre.

L'édifice même est évalué approximativement à 5 millions. Il faut lui ajouter le coût de l'équipement, environ 1 1/2 million, tenant compte du coût des moteurs pour au-delà de 20 ateliers différents. S'adjoindront à ces sommes les honoraires professionnels, l'achat du terrain, les réserves en cas d'imprévus, le courtage, etc., pour un investissement total de 7 millions 1/2 à 8 millions.

L'école polyvalente de Boucherville sera du même type que ses 4 soeurs. Elle se divisera en pavillons : pavillon des langues, des sciences, d'éducation physique, etc. ; elle renfermera un laboratoire de chimie, de physique, de botanique (il logera des animaux vivants) etc.

Une grande partie de cet édifice sera terminée en septembre 1967 et sera occupée par les élèves. Toutes les possibilités de l'école, cependant, ne seront utilisées qu'en septembre 1968.

Le territoire est présentement en instance d'expropriation.

DEFINITION DE L'ECOLE POLYVALENTE

Larouse nous dira qu'une chose polyvalente est "efficace dans plusieurs cas différents". L'école polyvalente réunit toutes les possibilités d'éducation en fonction de la personnalité propre de l'élève. Elle lui offre toutes les options de base pour sa culture générale.

L'école polyvalente, selon M. Chartier, sera la force première de la Régionale. L'élève s'y développera selon un régime scolaire s'apparentant au régime universitaire.

"L'acquisition des connaissances et l'adaptation progressive à la vie d'adulte responsable sont assurées par les structures de l'enseignement, les services personnels aux étudiants et les activités extra-académiques, autant de facteurs essentiels à l'école polyvalente." (M. Robert Belle-Isle, directeur général des études adjoint.)

ORGANISME JEUNE :

LA REGIONALE DE CHAMBLY

La Régionale de Chambly a ouvert ses portes en 1963. Cet organisme a fait un travail énorme depuis, mais il est encore en phase d'organisation.

"Les parents ne peuvent s'imaginer la complexité de l'organisation !" dit M. Chartier.

Ainsi, le nombre d'élèves fréquentant la Régionale a plus que triplé depuis la première année :

1963 :	4,900
1964 :	8,226
1965 :	12,930
1966 :	près de 15,000.

Les bureaux de la Régionale cumulent 14 services nécessitant l'emploi de 80 personnes.

Les bases d'un département de publicité ont également été élaborées. Nous devons à ce département le bulletin bimestriel "Info-Education". Dès septembre, cette organisation présentera, dans toutes les Commissions scolaires locales, un film traitant des activités de la Régionale.

La Régionale de Chambly, affirme M. Chartier, a été nommée la "Régionale-Mère" et la "Régionale-Pilote", par le Ministère de l'Éducation, "Lorsque nous aurons nos écoles polyvalentes, dit-il, nous serons des années en avance sur les autres Régionales."

Doris Horman.

Cité Jacques-Cartier se retirerait de la Commission intermunicipale

Son retrait porterait le coup de mort à la Commission

par Réal JUMET

Le conseil municipal de Jacques - Cartier étudie les avantages et les désavantages que la ville trouve au sein de la Commission intermunicipale de la Rive-Sud. La question est à l'ordre du jour. Elle sera étudiée en comité plénier, demain soir. Le retrait de Jacques - Cartier de la Commission intermunicipale semble imminent, bien qu'aucune décision n'ait été prise officiellement dans ce sens. Mais on croit qu'elle viendra bientôt.

Le désengagement de Jacques-Cartier au sein de la Commission signifie l'effritement, à plus ou moins brève échéance, de celle-ci. Elle groupe 14 municipalités, après le retrait de Chambly,

le mois dernier. Ses comités fonctionnent timidement et l'intérêt qu'on leur porte diminue visiblement. La Commission n'a rien fait qui vaille depuis sa fondation, il y a deux ans. Le fait qu'elle ne détienne aucun pouvoir exécutif apparaît comme la principale cause de son inefficacité.

Ce que déplore Jacques-Cartier précisément, c'est que la Commission n'ait aucun pouvoir, nous a confié le maire Roland Therrien, rejoint par téléphone à son travail. Il se plaint particulièrement du fait que l'assemblée générale de la Commission puisse renverser les décisions prises par l'exécutif, comme cela s'est déjà produit au sujet des contributions des municipali-

tés membres de l'organisme.

Jacques - Cartier voudrait, comme nous l'a dit M. Therrien, que soit instauré un régime de représentation proportionnelle à la Commission. Que la municipalité qui paie le plus soit la mieux représentée, c'est-à-dire qu'on lui accorde la plus nombreuse délégation.

Or on sait que c'est précisément Jacques - Cartier qui paie la contribution la plus élevée, en raison de l'importance de sa population et de l'évaluation foncière. Actuellement, Jacques-Cartier, qui compte 52 mille habitants, n'a pas une délégation plus nombreuse que celle de Notre-Dame-du-S.-C., par exemple,

qui n'en dénombre que quelques milliers. Sans le dire, Jacques-Cartier, qui représente le tiers de la population dont on défend les intérêts à la Commission, ne prise pas le caractère faiblement démocratique du régime de représentation en vigueur.

En vertu du système actuel, Jacques-Cartier doit verser \$2,700 et, aux termes du régime de représentation proportionnelle, la ville débourserait \$2,000 par année, soit \$700 de moins.

Parmi les avantages qu'offre la Commission, M. Therrien retient surtout celui de "la rencontre, du dialogue" avec les administrateurs des municipalités voisines. Com-

me l'enquête Lemay, qui examine les avantages et les désavantages de la fusion, Jacques - Cartier étudie les bons et les mauvais côtés pour la ville de faire partie de la Commission intermunicipale, a dit M. Therrien. Le retrait de Jacques - Cartier de la Commission pourrait bien constituer un échappatoire, l'autorisant à ignorer les recommandations de l'enquête Lemay.

Avant même la mort de la Commission, plusieurs municipalités, dont Longueuil, font son autopsie. C'est dire qu'elle est fort gravement malade...

POUR VOS ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES, C'EST CHEZ :

M D E

QU'IL VOUS FAUT ALLER.

674-3148

CHOIX LE PLUS COMPLET DE LA RIVE-SUD.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

869 ouest, CURE POIRIER

OUVERT LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIRS

DIFFÉRENTS POINTS DE VUE AUTOUR DU RÈGLEMENT 505:

M. RAYMOND LALONDE, échevin:

J'ai moi-même PROPOSÉ le règlement 505. Ce règlement est fait d'après une recommandation formulée par la Commission d'Urbanisme. Ce règlement est également basé sur le Code National du Bâtiment qui régit les normes de construction par tout le Canada. Ce Code demande 6 pieds $\frac{1}{2}$ sur un côté et 4 pieds sur l'autre.

Cependant, la Commission d'Urbanisme suggérait 7 pieds sur un côté et 4 pieds minimum sur l'autre, lorsqu'il y a un garage. On sait que les normes actuelles sont de 10 pieds de chaque côté ou de 10 pieds sur un côté et 6 pieds $\frac{1}{2}$ sur l'autre quand il y a un garage. Donc quelqu'un qui désirait bâtir une maison de 40 pieds de façade et un garage en plus devait laisser 6 pieds et $\frac{1}{2}$ entre la ligne latérale et le garage...

Présentement, la plupart des entrées des maisons nouvelles n'ont que 10 pieds de largeur; quelques-unes, même, n'ont que

9 pieds. Pourtant, une entrée normale devrait mesurer de 11 à 12 pieds de largeur.

J'ai fait une étude dans plusieurs des municipalités de la Rive-Sud. Et je puis, entre autre, affirmer ceci: les municipalités de Saint-Bruno et de Beloeil exigent des normes de 6 pieds et 6 pouces sur un côté et de 3 pieds seulement sur l'autre côté, lorsqu'il y a un garage. La majorité des autres municipalités demandent 6 pieds $\frac{1}{2}$ et 4 pieds, lorsqu'il y a un garage.

Le vieux règlement n'est pas observé dans plusieurs cas et c'est une anomalie.

D'un autre côté, si l'on permet l'agrandissement des terrains, l'on sait que le coût des services et le coût d'entretien augmenteront et qu'il y aura une perte d'évaluation.

Je pense qu'il faut conserver le taux des taxes le plus bas possible pour les nouveaux citoyens.

M. LOUIS JAZZAR, échevin:

Personnellement, je suis contre.

Je considère que Boucherville était bien partie, qu'elle était une Ville avec de l'espace, ce qui constituait sa beauté.

Je pense qu'il faut songer également à un autre point de vue: nous devons laisser aux pompiers l'espace nécessaire pour travailler, en cas de feu. Si les maisons sont accolées les unes aux autres, il pourrait y avoir danger de conflagration.

En ce qui concerne les maisons en hauteur, j'ai moins d'objection. Mais les maisons unifamiliales perdraient de la valeur, si l'on leur enlève une partie de leur ceinture de verdure.

Les gens qui s'installent à Boucherville, le font précisément parce qu'il y a de l'espace.

Il y a des terrains en quantité... il y en a 27 milles carrés!

Je crois qu'il faut allouer l'espace aux gens pour qu'ils puissent vivre heureux chez eux, et non pas dans la cour du voisin.

Si les maisons sont trop rapprochées, nous aurons une Ville de clôtures.

Je suis définitivement contre le 4 pieds de distance entre le garage et la ligne latérale.

Je crois que ce serait une injustice à faire aux gens qui s'établissent à Boucherville.

Me JEAN BRULE, échevin:

Relativement à ce règlement 505, je M'OBJECTE à deux points capitaux:

1 - au fait que l'on fasse voter une section du règlement concernant l'urbanisme avant de présenter ce règlement dans son ensemble. Ce règlement est très volumineux et paraîtra, dans son entier, dans 2 mois environ. Je crois que cela n'est pas légal, au point de vue juridique, de faire ainsi sanctionner une partie d'un règlement avant d'avoir pris connaissance du contexte intégral. Mon opinion est qu'il aurait fallu attendre et présenter le règlement en bloc.

2 - M. Laflamme suggère un règlement en disant que ces normes sont admises ailleurs. Pourtant, la caractéristique de notre Ville est son aération; c'est en fait, son atout principal. Notre Ville est différente précisément par l'espace et le coût relativement peu élevé des terrains par rapport, par exemple, à Montréal et à Longueuil.

Pour ce qui est du coût des services pour des terrains quelque peu plus larges, je crois que l'augmentation serait infime comparativement à l'augmentation de la valeur réelle de la propriété.

Je pense qu'un règlement dans cet ordre d'idée aurait pu s'appliquer aux zones déjà construites et non pas aux nouvelles sections de la Ville, si l'on voulait justifier un état de chose.

Je ne vois aucun avantage réel dans l'application de ce règlement parce que notre ville est différente précisément à cause des espaces entre les demeures unifamiliales.

Ces opinions furent recueillies par Doris Horman.

M. SYLVIO LAFLAMME, échevin:

Ce règlement 505 vient de la Commission d'Urbanisme. Lorsqu'elle est parvenue au Conseil, elle fut débattue et acceptée sur division. Elle sera soumise pour approbation à l'Assemblée Publique (ou Assemblée des Electeurs) du 26 juillet prochain. Si elle est refusée, il y aura possibilité de Référendum. Cependant, je ne pense pas que la Ville en vienne à un Référendum, qui est une manière de procéder dispendieuse.

Ce règlement 505 est très simple et va de pair avec le progrès de Boucherville.

La majorité des constructions de Boucherville n'ont pas les espaces nécessaires pour les entrées de cour. Nous avons songé à améliorer cette situation.

En fait, nous ne changeons rien au point de vue espace. Ce règlement 505 permet l'érection d'une maison à quelques pieds plus près de la ligne latérale d'un côté, afin de permettre une entrée d'auto convenable.

Par contre, je pense que Boucherville sera peut-être en faillite avant longtemps, si nous exigeons des terrains plus grands. Si, par exemple, dans un espace donné, nous n'avons que 10 demeures au lieu de 12, nous aurons nécessairement une perte d'évaluation. Il est normal que les façades plus grandes exigent un déboursé de taxes plus élevé. Quand on sait par exemple, que le coût des trottoirs et des rues revient à \$2.10 le pied, en augmentant le nombre de pieds frontaux de son terrain, on augmente le montant payable.

Certains opposants spécifient qu'ils ont quantité de terrain de l'autre côté de la route 3. Je crois qu'agrandir les normes des terrains pour les maisons unifamiliales est une très mauvaise façon de municipaliser.

Ce règlement 505 ne propose, en réalité, aucun changement, sinon un agrandissement du côté de l'entrée d'auto.

Je crois que c'est un politicien qui a soulevé des rumeurs. Cette façon d'agir ne guérira pas le passé. Pour ma part, j'aime travailler en considération de l'avenir.

Il y a un certain temps, M. Latté, notre urbaniste, parlait de 4 pieds sur les deux côtés.

Au printemps, une étude a été faite par la Commission d'Urbanisme lors de 3 sessions complètes.

La partie importante à considérer est que nos terrains ayant une variation de 60 à 65 pieds de front, nous devons songer à une entrée de 10 pieds seulement, disgracieuses et inconfortables.

On a bâti un Aréna trop petit et personne n'a dit un mot.

On présente des règlements d'emprunts énormes et personne ne nous pète.

On veut que Boucherville soit embelli et l'on fait du rouspète!

Ce n'est qu'un petit groupe qui a fait du bruit.

Je pense que ceci est de la pure politicierie et c'est dommage.

M. EDOUARD CHICOINE, ex-échevin:

Le premier règlement à ce sujet a été fait aux environs de 1948 par le Conseil de la Paroisse. Nous avons un arpenteur-géomètre compétent; MM. Maurice Corbeil, Maurice Laonde et les autres siégeaient à cette époque.

Le règlement préconisait alors 6 pieds et $\frac{1}{2}$ de la ligne, sur un côté, lorsqu'il y avait un garage.

Puis, il y eut un nouveau règlement, le règlement 98, suggéré par M. Gagnon, urbaniste, du bureau de M. Claude Campeau. Ce règlement exigeait 10 pieds sur un côté et 6 pieds $\frac{1}{2}$ sur l'autre, lorsqu'il y avait un garage, à l'exception des garages bâtis à l'arrière (ou dans la cour arrière).

Quand il s'est agit de renouveler, M. Latté a proposé les distances de 4 pieds et de 7

pieds, quand il y a un garage; 7 pieds et 16 pieds dans les autres cas.

Plus ça va, plus la largeur des lots augmente. Nous avons maintenant des maisons de 41 et 50 pieds de façade. Si les lots s'étendent, les taxes de viendront chères...

Les gens s'établissent ici parce qu'ils avaient alors le privilège de la campagne. Je crois que ce serait préférable que l'on s'en tienne au règlement qui préconisait 10 pieds de chaque côté, ou 10 pieds et 6 $\frac{1}{2}$ pieds lorsqu'il y a un garage.

Nous devons conserver à Boucherville cette allure de campagne. Les gens ne sont pas intéressés à quitter une ville pour s'installer dans une autre ville semblable; ce qu'ils recherchent c'est l'espace.

M. JEAN-CLAUDE CUERRIER, PRESIDENT DE LA LIGUE DES PROPRIETAIRES:

En ce qui concerne la Ligue, aucune assemblée régulière n'est tenue dans les mois de Juillet et d'Août. Je parle donc en mon nom personnel.

Tant que ce règlement 505 ne sera pas clair, je m'opposerai aux 4 pieds de distance depuis le mur du garage jusqu'à la ligne du terrain.

J'ai d'ailleurs fait connaître mon opinion sur une question analogue, lorsque M. Laflamme

a construit une résidence à 5 pieds de la ligne, à l'encontre du règlement qui stipule 6 pieds $\frac{1}{2}$, il y a environ un mois $\frac{1}{2}$.

Je me suis objecté, à ce moment-là, au fait que le règlement ne soit pas observé.

Je pense que les citoyens ne doivent pas permettre aux constructeurs de faire fi des règlements.

La Commission d'Urbanisme a recommandé de réduire la distance entre la construction

et la ligne, selon les suggestions, je crois, de l'Association des Constructeurs.

Je crois qu'il peut y avoir un compromis entre le règlement existant et le règlement 505.

S'il y a un référendum, je m'opposerai à ce règlement parce que je pense que l'esthétique est importante et qu'il faut également considérer le côté humain qui exige un espace vital normal.

Tél.: 671-7289

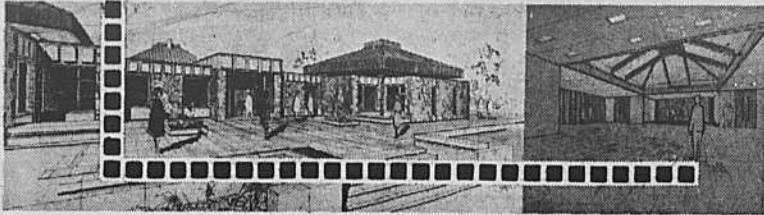
CHOIX DE 70 QUALITÉS DE TAPIS
CHOIX DE PLUS DE 800 COULEURS



CHOIX COMPLET DE LINOLÉUM
ET DE TUILES
ESTIMATION GRATUITE

1138, Victoria
St-Lambert, Qué.

OBSERVATION



Si dans mon éditorial de la parution d'il y a deux semaines, par mes séries de questions, il s'en est trouvé qui n'ont pas compris leur sens, puis-je leur demander de relire attentivement chacune de ces questions et d'y apporter une mûre réflexion, tout simplement. Je reviendrai du reste sur chacune d'elles dans les semaines à venir, j'élaborerai, j'approfondirai chaque cas pour ne pas laisser en suspens ou dans la doute tout esprit inquiet des prétentions du soussigné, qui ne veut que le bien général de Boucherville. C'est ainsi qu'au sujet des ordres de priorités dont je parlais dans le journal volume 2 no. 27, je les classerais comme suit :

1 - Terminer le Centre Civique (une oeuvre magnifique en soi) pour la fin d'août. N.B. : L'ouverture officielle est prévue pour la semaine du 4 au 10 sept. 1966.

2 - Redémarrer le Centre Historique et Culturel dès fin août ou début de septembre.

3 - Etudier en profondeur la canalisation et la jonction de la Rivière aux Pins avec la petite rivière Sabrevois (dès maintenant, même si la réalisation complète ne peut se faire avant quelques années. Il nous faut tout de même tous les éléments de base pour protéger ces petites rivières qui dans quelques années, comme le cas s'est présenté en plusieurs autres villes, notamment à Stratford, Ont., deviendront de véritables oasis de verdure, de fraîcheur, de beauté, de petits "parcs Lafontaine" au coeur même de Boucherville. Ne faut-il pas être visionnaires en nos temps modernes ? Je vous donnerai ici une version personnelle et APPROFONDIE sur le sujet dans quelques temps, alors que depuis deux ans je suis parfaitement au courant des intentions de Gilles Chabot sur le sujet, notre ingénieur, jointes aux miennes - à cause du Centre Historique et Culturel et pour d'autres raisons.

AU SUJET

DES ORDRES

DE PRIORITE...

4 - Entreprendre dès septembre au plus tard les travaux de rénovation de l'historique Eglise Ste-Famille de Boucherville, classée monument historique par la province, en vue de son parachèvement pour les fêtes du tricentenaire de 1967.

5 - Débuter en octobre ou novembre la construction de l'église de la paroisse St-Louis, qui ne peut rester en laisse vis-à-vis sa consœur de St-Sébastien. Voyons messieurs de St-Louis, un peu de "pep", de fierté, d'abnégation. Vous avez un curé "en or", un territoire "en or", un avenir "en or"... Qu'attendez-vous de plus ? Qu'une bonne causerie sur le sujet ? Nous irons vous voir, si vous le voulez.

6 - Pour décembre 1966, le classement du vieux village comme "village historique", mais avec réserve. C'est à dire que je reviendrai sur le sujet à la mi-août, car une loi spéciale doit rgir ce classement, appliquée par un Comité spécial de gens de culture, de savoir et de compétence.

7 - Pour l'hiver, le début de construction d'une serre municipale : une nécessité pour Boucherville, une urgence.

8 - Pour 1967, la fin des travaux de l'école polyvalente régionale secondaire, réclamée par la régionale de Chambly, sur recommandation du Comité régional de planification scolaire de Chambly. Une autre nécessité pour nos 3,500 enfants qui la fréquenteront alors. Car il est temps que nos jeunes puissent recevoir chez eux les éléments de leur instruction sans être forcés à subir des heures de trajets quotidiens en autobus scolaire et à y perdre leurs énergies...

CHARLES DESMARTEAU.

RÉFLEXION

moi, mes souliers...

DEMOSTHENE.

Il ne s'agit pas messieurs dans cet exposé d'écorcher vif les pauvres typographes qui commettent des erreurs dans la composition des articles de Démosthène, je leur pardonne tout, la rage au coeur, à cause de l'Union qui les oblige à laisser tout travail au moment des périodes de repos. Mot "Union" que de crimes se commettent en ton nom ! La foire aux cancre, est d'ordinaire un réquisitoire du professeur contre l'élève. Le professeur, c'est le Dieu, et l'élève, c'est nécessairement le cancre puisqu'il ne peut y avoir de commune mesure entre la divinité et l'atome. Pourtant, dans le cas qui nous occupe, professeur et élève, il existe des atomes et en grand nombre supérieurs aux divinités qui les commandent... Le malheur, c'est que ces dieux ne le comprendront jamais et qu'ils resteront jusqu'à leur retraite le point de mire d'intelligences qui leur sont supérieures et la cible involontaire d'esprits qui les dépassent. Etre professeur et ne pas être un cancre, c'est peut-être plus difficile qu'on ne le croit. Je m'explique : Un maître enseigne à vingt élèves, d'intelligence normale évidemment, car les sous-doués aujourd'hui sont dans des écoles spéciales ; si le maître est réellement un dieu et non un cancre, le résultat obtenu sera merveilleux, car les vingt élèves absorberont avec une jouissance infinie cette science qui leur vient de si haut ! Si au contraire, le maître est un cancre, les disciples s'en apercevront vite, et les résultats obtenus seront inversement proportionnels au quotient intellectuel des gamins, car plus ces derniers seront intelligents, moins ils accepteront la bêtise de leur maître, et tout cela inconsciemment ! Enseigner à des élèves intelligents qui échouent, ce doit être terriblement humiliant ! Car cela signifie tout simplement qu'on n'a pas su accomplir le travail auquel on se destinait. Si j'étais professeur, je voudrais qu'on abolisse les examens, car ses maudits examens ne serviraient qu'à prouver mon piètre enseignement puisqu'il y a toujours des échecs ! Un seul échec contre dix-neuf succès me prouverait à moi, professeur, maître et pédagogue que je ne suis qu'un cancre... La valeur infiniment négative de cet échec multipliée par tous les résultats positifs que l'on voudra ne donneront toujours qu'une réponse déprimante... (Si je suis un maître vraiment cancre, je me contenterai humblement d'additionner simplement !)

"LA FOIRE AUX CANCRES"

On se plaint et avec raison de la pénurie de maîtres compétents au Québec ; un moyen très facile de résoudre le problème serait de faire passer les examens au début et non à la fin de l'année. Après les vacances les enfants ont d'ordinaire et quelques fois fort heureusement oublié ce qu'on a tenté de leur montrer l'année précédente ; alors, dans ces conditions spéciales, ils échoueraient avec ardeur et recommenceraient leur année. Après dix ans de ce régime, il n'y aurait plus que des élèves de première année et deux ans plus tard, pas un gosse ne pourrait rêver une acceptation dans une maternelle ; alors les professeurs devenus inutiles faute de combattants devraient aller exercer leurs talents dans les pays sous-développés. Notre province y perdrait des valeurs indiscutables, mais les contrées lointaines s'appauvriraient d'un nombre infini de cancre et de crétiens. "L'homme nait bon c'est la société qui le corrompt" disait Jean-Jacques Rousseau au grand scandale de la société de son temps. Scandalisé je le fus moi-même un siècle plus tard, lisant à la cachette son "Emile" et son "Contrat Social" dans ce collège aux maîtres très humains et très compréhensifs qui forma avec amour mon âme de gamin ; le péché originel m'impressionnait alors d'une manière bien différente d'aujourd'hui, car alors, je m'en chargeais moi-même de ce péché-là, et j'y goûtais moi-même à cette "sacrée" pomme d'Adam ; aujourd'hui, je les retrouve ces conséquences du péché dans toutes les grèves de professeurs qui donnent congé aux enfants de la province ; je les retrouve ces conséquences dans l'immorale grève des hôpitaux, je les retrouve ces conséquences dans ces scandales que les adultes supposés responsables donnent aux enfants qui fréquentent nos écoles ! Est-il moral de sacrifier la vie d'êtres humains, de compromettre les études de centaines de mômes pour recevoir plus vite des gros sous qu'on mérite sans doute ? Répondre par oui à cette question équivaut au triomphe de la barbarie contre la civilisation. Les cancre sont plus souvent en face des pupitres que derrière, car ces pauvres petits nous jugent hélas tels que nous sommes et, poètes désabusés se corrompent finalement à notre pourriture. "Malheur à celui qui scandalisera un de ces petits", disait le Christ s'adressant avec menaces au cancre ! Curés, maîtres, commissaires, marguilliers, conseillers et citoyens, "si vous ne redevenez semblables à ce petits, vous n'entrerez point au royaume de mon Père."

Clinique "beauté visage"

VOTRE PHARMACIE À BOUCHERVILLE

LIVRAISON GRATUITE

Pharmacie Boucherville

121 DE MUY

TÉL.: 655-1322

COMMISSION

ECOLE PÈRE MARQUETTE ET DE LA BROQUERIE

M. Guy Lafontaine, Commissaire à la Commission scolaire de Boucherville, a eu l'obligeance de m'accorder une entrevue. Je suis assurée que ses propos élucideront nombre de points d'interrogations concernant l'érection des écoles Pères Marquette et De La Broquerie.

CHOIX DES TERRAINS :

— M. Lafontaine, selon quels critères la Commission scolaire a-t-elle choisi les sites des écoles nouvelles ?
 — Nous nous sommes basés sur un point de vue géographique. Nous avons utilisé une carte de Boucherville et nous avons tenté de situer les nouvelles écoles de façon à éviter le plus de transport possible aux élèves. Une question de disponibilité de terrain entre également en considération. Il est plus adéquat, par exemple, que la Commission scolaire choisisse elle-même un territoire dans une partie d'un secteur qui n'est pas complètement habité, afin de pouvoir obtenir les normes qu'elle juge nécessaires, telles la grandeur du terrain, sa forme géométrique, etc. Autrement, dans un secteur parachevé, nous devrions nous soumettre à l'offre de terrain disponible, quelle qu'elle soit. Ainsi, dans le secteur Marie-Victorin ou De Mézy, l'école Père Marquette est érigée en haut de la voie ferrée, à cause de la conformité du terrain ; il en est de même de l'école De La Broquerie, dans le secteur La Seigneurie. En ce qui concerne cette dernière, un plan préliminaire de division avait été tracé. Or ce plan n'était pas encore approuvé par Québec et nous l'avons fait changer afin d'obtenir les surfaces nécessaires pour l'érection d'une école. Un troisième item très important qui entre en ligne de compte consiste, bien sûr, dans le coût des terrains. Ainsi, nous avons payé .16½ le pied carré, alors que dans d'autres parties des secteurs, l'on exigeait parfois jusqu'à .35 le pied carré.

COUT DES ECOLES:

— A date, le coût des écoles a dépassé de \$207,000 le montant initial. A quoi ce fait est-il attribué, M. Lafontaine ?
 — Au début, il était convenu que la Commission scolaire autorisait la construction de 2 écoles de 16 classes et 2 maternelles chacune. Il avait été suggéré, aux architectes, de ne pas dépasser la somme de \$800,000, pour les deux édifices. Par la suite, à la demande du Ministère de l'Éducation, il fut conclu que ces écoles renfermeraient 18 classes et 2 maternelles, ce qui devait nécessairement augmenter le coût de construction. Cependant, le plus bas soumissionnaire proposait un montant global de \$1,007,376 pour les deux écoles. Un autre facteur d'augmentation est la clause escalatrice des salaires insérée dans les soumissions. Au moment où les soumissions furent exigées, les employés en construction avaient demandé une augmentation de salaire, ce que les compagnies avaient refusé. Les employés songeaient alors à déclencher la grève. Prévoyant la nécessité d'une hausse dans les traitements de leurs employés, les soumissionnaires ajoutèrent une clause escalatrice des salaires au montant total de leur soumission. Lorsque les différends furent réglés, cette augmentation se porta à \$50,000 pour les deux écoles. A date, le budget conjoint des deux écoles s'élabore comme suit :

Coût initial prévu par la Commission scolaire	\$800,000
Montant global de la plus basse soumission	\$1,007,376
Clause escalatrice	\$50,000
Terrains	\$56,000
Aménagement intérieur	\$50,000
Honoraires professionnels des architectes et ingénieurs	\$63,000
Réserves en cas d'imprévus	\$23,250
Impression et escompte sur la vente des obligations et frais de publication dans la Gazette officielle de Québec	\$120,346.80

— M. le Commissaire, les écoles seront-elles terminées pour septembre ?
 — Il semble que, présentement, les constructions soient en retard, surtout pour l'école dans le secteur De Mézy. Retard dans les matériaux ? Insuffisance de la main-d'oeuvre ? Je ne saurais dire exactement quelles en sont les causes.

ARCHITECTURE :

— Pourriez-vous nous dire un mot, M. Lafontaine, au sujet de l'architecture de ces écoles ?
 — Les plans et devis ont été préparés par la firme d'architectes Gagnon et Archambeault. Les Bouchervillois n'ont pas été gâtés par le nombre d'architectes qui auraient apporté une contribution à leur Ville. M. Gagnon a préparé les plans de la majorité des écoles de la Ville. Deux écoles, seulement, ne relèvent pas de ses plans : l'école Marguerite-Bourgeoys, dont le tracé fut fourni par le gouvernement provincial ; et l'école Lafontaine, première école considérable de Boucherville, dont le dessin fut préparé par un autre architecte. En ce qui me concerne personnellement, les architectes ne m'ont pas consulté. J'aurais souhaité que les plans des deux écoles eussent été faits par des architectes différents, afin de pouvoir comparer leur conception de l'esthétique et du pratique, de même que leur estimé du coût des deux constructions.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

Demande de soumissions pour

L'addition de bâtiments aux écoles existantes GERARD-FILION et SOUTH SHORE CATHOLIC HIGH, situées Boulevard Curé-Poirier et Avenue Lasalle, en la Cité de Jacques-Cartier, ainsi que pour les divers raccordements et passerelles requis.

Des soumissions cachetées et scellées et adressées au secrétaire-trésorier de la Commission scolaire régionale de Chambly seront reçues par ce dernier, au bureau de ladite Commission scolaire, 1330 ouest, boulevard Curé-Poirier, Cité de Jacques-Cartier, pas plus tard que le 16 août 1966 à 8:00 heures p.m. (heure avancée).

La mention "Soumission pour l'addition de bâtiments aux écoles existantes Gérard-Filion et South Shore Catholic High, situées boulevard Curé-Poirier et avenue Lasalle, Cité de Jacques-Cartier, ainsi que pour les divers raccordements et passerelles requis" devra apparaître sur l'enveloppe de soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie complète des plans et devis d'exécution ainsi que cinq (5) copies des demandes de soumissions au bureau de l'architecte Marc Cinq-Mars, 1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 370, Montréal, moyennant un dépôt de cautionnement de cent dollars (\$100.00) par chèque visé (accepté) et ce, à partir de mardi le 19 juillet 1966 à 3:00 heures de l'après-midi, lequel dépôt sera intégralement remis aux soumissionnaires lorsque les plans et devis seront rapportés au bureau de l'architecte en bon état après l'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs qui se seront procuré une copie complète des plans et devis et qui ne fourniront pas de soumission, verront leur chèque confisqué par la Commission scolaire régionale de Chambly.

La soumission de chaque entrepreneur devra être accompagnée d'un chèque visé (accepté) équivalant à 10% du montant total de cette même soumission.

La Commission scolaire régionale de Chambly ne considérera que les soumissions qui respectent intégralement toutes les clauses des conditions de demande de soumissions.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 16 août 1966 au lieu ordinaire des séances situé à 1330 ouest Curé-Poirier en la Cité de Jacques-Cartier, à 8:00 p.m. (heure avancée).

La Commission scolaire régionale de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le secrétaire-trésorier
ANDRÉ CHARTIER
 Donné à Jacques-Cartier,
 Ce 13 juillet 1966.

Produits de beauté "SCHERK"

et Pâte dentifrice "EMAIL DIAMANT"

Importés de France

Tel. 655-0581

LE NOM DES ECOLES :

— Les noms "Père Marquette" et "De La Broquerie" proviennent de notre riche Histoire canadienne. Comment les Commissaires en sont-ils venus à donner ces noms aux nouvelles écoles bouchervilloises ?
 — Ces noms ont été, en fait, choisis par les enfants. Un concours avait été organisé dans les écoles, au début du printemps. Les Commissaires ont alors procédé à un choix des noms suggérés. Le nom De La Broquerie rappelle la première maison des Jésuites à Boucherville ; et le nom Père Marquette commémore le souvenir du célèbre missionnaire qui aurait administré le premier baptême dans notre Ville.

Doris Horman.

OPTIQUES

Mardi, le 12 juillet, se tenait un ajournement de l'assemblée publique des Commissaires d'école du 6 juillet.

Voici quelques-unes des résolutions qui y ont été proposées et acceptées à l'unanimité :

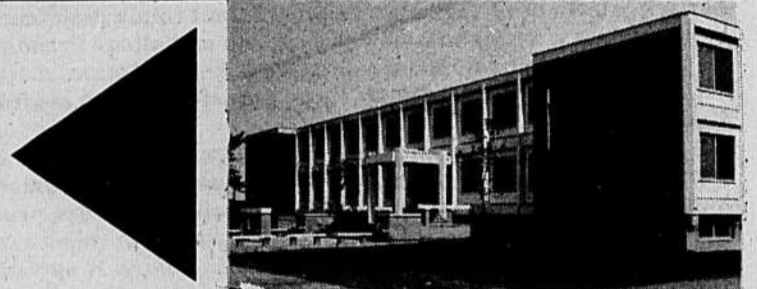
Il fut proposé par M. Lafontaine et résolu à l'unanimité que la Commission scolaire demande des soumissions pour les réparations de l'école L.H. Lafontaine, suivant les plans et devis préparés par les architectes Gagnon et Archambeault. L'ouverture des soumissions est datée pour l'assemblée régulière du 3 août 1966, à 8:30 p.m., à l'école Paul VI.

Sur une proposition de M. Tessier, il est résolu de rescinder la résolution 1009, relative à l'engagement de M. et Mme André Bisailon, cette résolution étant non conforme à l'article 9-A de la Convention collective du Travail.

Il est proposé par M. Quintal d'engager Mme Mariette Bisailon pour l'année scolaire 1966-67. M. Tessier enregistre sa dissidence.

Il est résolu que la Commission Scolaire demande des soumissions pour l'ameublement des écoles Père Marquette et De La Broquerie.

SCOLAIRE



VENTE — SERVICE (sur toute marque de bicyclette)

ANDRÉ CYCLE ENRG.

31 De Gentilly, Longueuil

— 674-8009 —

UNE SORTIE DE BONHEUR EN BOITE : LE CIVISME.

LE CIVISME a pour fin d'embellir notre vie canadienne sociale, notre vie communautaire ; d'instruire notre esprit afin qu'il soit capable non seulement d'admirer tout ce qui existe sur notre planète, mais surtout de l'apprécier et de pouvoir en corriger, au besoin, les imperfections.

L'incivisme est une première cause de l'abstention électorale, de la fraude fiscale et du manque de sens commun dans les divers groupements familiaux, sociaux, syndicaux et politiques.

Nous sommes très conscients que l'éducation civique, bien comprise et bien appliquée, améliorera de beaucoup nos relations humaines à l'intérieur de notre pays et aussi à l'extérieur. Il faut donc bien comprendre la très grande nécessité chez notre peuple, d'apprendre le Civisme à nos enfants, à nos adolescents et pourquoi pas à nos adultes, car la courtoisie est une très belle qualité qui s'acquiert à tout âge par l'étude de cette discipline, qui n'est pas nouvelle, mais simplement négligée et qui devrait s'enseigner exactement comme on enseigne toutes les autres matières dans nos écoles.



CONSEIL

LA FLAMME CONTINUERA DE BRULER, SI L'ON CESSE DE L'ETOUFFER

Dans tes réflexions de la semaine du 11 au 16 juillet, Démosthène, tu me lances la pierre sans raison. - Alors permets-moi de rectifier certains faits que tu as rapportés fausement et qui ont certainement induit en erreur tes fidèles lecteurs.

Tu es mal renseigné Démosthène et à ton tour tu renseignes encore plus mal. Mais si tu consentais à allumer tes lumières, (soit dit en passant, tu peux toujours te servir du feu de mon cher cigare) alors je pourrais peut-être reconsidérer l'admiration que j'avais pour toi.

Pour naviguer dans une telle ignorance, laisse-moi te dire que tu ne connais rien en politique, encore moins es-tu versé dans la logique des règlements de construction et certes tu n'assistes pas aux assemblées du conseil de ville. En un mot, ton verbiage ne rime à rien puisqu'il se base sur une fantaisie d'écrivain à court de sujet fondé. Comme dirait ta voisine Germaine, un bon journaliste renseigne à coup de vérité et non de fausseté, comme tu l'as fait dans la dernière édition de la "Seigneurie".

Sache d'abord que le fameux règlement délimitant les cours latérales, ce n'est pas mon "BEBE", mais bien le résultat d'une étude sérieuse de la "commission d'urbanisme", où je n'ai pas pouvoir d'influencer, au cas où tu pourrais penser le contraire. Le règlement 505 fut proposé pour adoption non par ton ami Sylvio, mais par l'échevin Lalonde; certes je l'ai appuyé et défendu, car de par mon expérience je suis convaincu que l'application d'une telle mesure servirait les intérêts de tous et de chacun. D'abord en délimitant à 7 pieds, et non pas 6 1/2 pieds comme tu le rapportes, la distance minimale des constructions de maisons d'un côté, ça permettra aux futurs propriétaires de jouir de l'autre côté, d'une "entrée de cour" (driveway) plus large, donc avantage, parce qu'une plus grande largeur serait disponible, ce cher espace d'air que tu recherches tant, serait tout simplement transporté de l'autre côté de la maison. Et encore là, ça ne voudrait pas dire que tes grosses propriétés dont tu parles, se placeraient implacablement sur de petits terrains comme des sardines en boîtes. Prends-le pour dit, le règlement 505 ne vise pas à un maximum, mais à un minimum de distance entre deux propriétés, là où la situation nous force à faire ainsi.

Là où ton raisonnement me dépasse, car je te croyais intelligent, c'est lorsque tu affirmes qu'avec un tel règlement, contracteurs et spéculateurs y trouveraient un maigre profit de mille dollars l'arpent et que la Ville finirait par perdre des revenus. Mais c'est illogique! les constructeurs et spéculateurs achètent et vendent leur terrain au pied et non à l'unité. Plus nous en vendons, plus c'est payant. Et vois-tu je propose exactement le contraire. Et quand à la Ville, plus il y aura d'évaluation, plus il y aura de revenu en taxation. Et ce n'est pas pour un trois pieds de moins sur un côté que nous risquerons de suffoquer comme tes damnées poules des poulaillers de St-Jean-Baptiste, puisque le règlement veut que nous le donnions sur l'autre côté. Point important que tu as délibérément ou non ignoré.

Pour ce qui est de notre ami Jean Brûlé à qui tu attribues d'avoir sauvé la situation, laisse-moi te dire qu'il n'en est rien. Me Brûlé a semblé ignorer la question des distances latérales pour s'attarder à la terminologie de "Constructions nouvelles" et ceci semble être la seule raison de son refus à m'appuyer. Tu vois, Démosthène, tes sources d'information sont non seulement erronées mais fantaisistes; et seraient-elles par hasard le fruit d'imagination de quelques petits "politicailloux"?

Le règlement 505, je le répète, vise à la solution de problèmes de construction qui existent déjà. Il a pour but de palier à des situations cocasses et à contribuer à une augmentation de notre évaluation foncière. Mon but en politique municipale est un d'avenir et non de politicaillerie; je puis t'assurer que de tels reportages ne feront qu'éteindre la flamme qui m'anime.

Quant au projet de la Rivière aux Pins, j'en fais mon affaire, si j'obtiens la collaboration qui s'impose et avec toi Démosthène nous irons encore plus loin: la réalisation du centre historique et culturel qui se situera à l'embouchure de cette charmante rivière pleine de souvenirs et de romances.

J.S. LAFLAMME.

DE VILLE

S. O. S. AUX ABONNES DE LA BIBLIOTHEQUE.

Chers parents, Les livres en retard causent un épineux problème à la Bibliothèque. Il semble qu'il serait facile pour les parents, le mardi, de faire penser à leurs enfants que la bibliothèque est ouverte le soir pour l'échange des volumes.

Nous comprenons très bien qu'à l'occasion d'un voyage, d'une maladie ou même d'un oubli qu'il y ait quelques retards... mais au-dessus de cent cinquante par semaine ne trouvez-vous pas cela extravagant?

Nous sommes au service de la population, mais pour nous acquitter de notre tâche le mieux possible, nous avons besoin de la collaboration de chacun de vous.

Je vous remercie de votre coopération et je demeure:

Votre toute dévouée,
Renée Duchesne
bibliothécaire.

LA CAMPAGNE EST A VOTRE PORTE

Je ne sais pas si vous vous doutez de la somme énorme de travail qu'exige la préparation d'une Campagne résidentielle. La Fédération et Conseil de Bien-Etre de la Rive-Sud Inc. a eu, cette année encore, la main heureuse en voyant M. Fernand Gravel acquiescer à la proposition de M. Charles F. Labrecque, président de la Campagne 1966, de présider le comité résidentiel.

M. Gravel savait l'ampleur de la charge qu'il acceptait, et c'est avec dynamisme qu'il s'en acquitte.

Mettez sur pied une équipe de bénévoles, sur un territoire aussi vaste que la Rive-Sud, ne va pas sans problèmes.

A la mi-septembre pourtant tout devrait être prêt puisque c'est la date prévue pour l'armée de 4,000 bénévoles de passer à l'action.

A la Fédération de la Rive-Sud, cette année, beaucoup d'événements sont survenus comme l'incorporation, sous la loi civile des compagnies, de la Fédération et Conseil de Bien-Etre de la Rive-Sud Inc., l'unification des Campagnes de la Fédération et du South Shore Community Services.

S'il fallait énumérer toutes les oeuvres et leurs services, vous n'auriez pas la patience de lire cet article jusqu'à la fin.

Le 18 septembre, dans quelques semaines, un solliciteur sera à votre porte. Le recevrez-vous comme le "quêteur" ou comme celui qui vient vous donner l'occasion de vous acquitter de votre devoir de citoyen bien pensant.

L'objectif est là: \$450,000.00 Les Besoins sont là: Innombrables

Quel sera votre accueil? Le résultat sera votre réponse. Le 18 septembre, vous avez rendez-vous avec la charité, serez-vous là?



HÔTEL-DE-VILLE

Ville de
Town of

Boucherville

AVIS PUBLIC

REGLEMENT NO. 505

REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT NO. 250 CONCERNANT LES COURS LATERALES.

A une assemblée régulière du Conseil Municipal de la Ville de Boucherville, tenue le 5 juillet 1966, à 8.25 heures p.m., au lieu ordinaire des séances de ce Conseil.

A laquelle sont présent Son Honneur le Maire M. Clovis Langlois et MM. les échevins Joseph Lamoureux, J. Sylvio Laflamme, Raymond Lalonde, J. Rolland Vallières et Louis Jassar, formant le quorum du Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire, M. Clovis Langlois.

Le trésorier et administrateur, M. Ronald Beaupré et M. Eugène Mc Clish, greffier, assistent également à cette assemblée.

ATTENDU qu'il y a avantage à ce que le règlement No. 250 soit modifié aux articles

Nos. 5-15, page 23, paragraphe "D",

5-16, page 24, paragraphe "D"

5-17, page 25, paragraphe "D"

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné en date du 14 juin 1966;

IL EST PROPOSE PAR : M. l'échevin Raymond Lalonde

APPUYE PAR : M. l'échevin J. Sylvio Laflamme ET RESOLU

QU'IL SOIT ORDONNE ET STATUE, par règlement de ce Conseil,

ce qui suit, savoir :

Les cours latérales doivent être libres de toute construction à l'exception des avant-toits.

Dans le cas de constructions nouvelles ou dans le cas d'additions à des constructions existantes, les cours latérales devront avoir une largeur minimum prévue au tableau ci-dessous.

A. HABITATIONS UNIFAMILIALES, DETACHEES et JUMEELES :

1 - Bâtiment principal d'un étage sans garage : largeur minimum 7'-0" et 11'-0"

Bâtiment principal d'un étage et demi (split level) largeur minimum 7'-0" et 11'-0"

Bâtiment principal de deux étages largeur minimum 8'-0" et 12'-0"

Bâtiment principal avec garage ou abri d'auto annexé, largeur minimum 7'-0" et 4'-0"

..... sans ouverture

Bâtiment unifamilial jumelé mitoyen .. 11'-0"

Bâtiment unifamilial jumelé avec garage annexé mitoyen .. 7'-0"

Garage ou abri d'autos constituant bâtiment accessoire, largeur minimum 2'-0"

B. HABITATIONS DUPLEX-DETACHEES ET JUMEELES :

1 - Duplex détaché avec garage ou abri d'autos, largeur de la cour

autre côté 12'-0"

latérale : côté garage sans ouverture .. 4'-0"

Bâtiment principal sans garage ou abri d'autos annexé, une cour

latérale de 8'-0"

et une cour latérale de 12'-0"

2 - Habitations duplex-jumelées :

Bâtiment principal avec garage ou abri d'autos annexé, largeur

minimum des cours latérales sans garage 12'-0" et mitoyen

avec garage 7'-0" et mitoyen

Bâtiment principal sans garage ou abri d'autos, largeur

minimum des cours latérales 12'-0" et mitoyen

C. HABITATIONS MULTIFAMILIALES :

Bâtiment principal de deux et de trois étages cours latérales

de 12'-0"

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

La personne ci-après énumérée a demandé le permis suivant :

SALVAGGIO, Giuseppe Salle à manger - Bar

"Giuseppi Restaurant inc. 280, Fort St-Louis Boucherville

Toute objection à cette demande doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au

GREFFIER DE LA REGIE
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

TOPIQUES

L'assemblée du 12 juillet 1966 est ouverte à 8.20.

Présences : Le Conseil, au complet, a pris place aux pupitres. Cependant, le greffier, M. McClish, est retenu par l'assemblée des électeurs.

Cette assemblée publique s'est tenue pour l'approbation ou la désapprobation du règlement 506, décrétant que les travaux de terrassement du terrain du Centre Civique et de l'Hôtel de Ville ainsi que la confection des trottoirs et la plantation d'arbres et que la pose d'une conduite d'aqueduc pour desservir le tennis et le terrain de piste soit exécuté.

L'assemblée du Conseil est donc ajournée ; elle est de nouveau ouverte à 9.00 heures.

APPROBATION DU RÈGLEMENT 506 :

Il est proposé que le rapport de l'assemblée publique concernant le règlement 506 soit adopté par ce Conseil. SUBDIVISION DES LOTS 17, 18 :

M. l'échevin propose et M. l'échevin Jazzar seconde la résolution suivante : que le propriétaire des lots 17, 18 soit informé que ce Conseil ne juge pas opportun d'avoir, comme parc, les lots 17-339 et 18-321 et qu'il fasse subdiviser ces deux lots en lots à bâtir.

APPROBATION DES PLANS DE SUBDIVISION PAR LA COMMISSION D'URBANISME DE BOUCHERVILLE :

M. Lalonde propose, secondé par M. Laflamme : que tout plan de subdivision de nouveaux développements reçoivent en plus de l'approbation de l'ingénieur et de l'urbaniste, l'approbation de la Commission d'Urbanisme de Boucherville.

ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LES VILLES DE SAINT-BRUNO ET BOUCHERVILLE :

Le Conseil considérera le projet d'échange de terrains entre les Villes de Boucherville et de Saint-Bruno. Ce projet a été proposé comme acceptable, par les urbanistes Latté et Lambert. Une demande sera faite à la Ville de Saint-Bruno, afin de connaître leur opinion.

ACHAT DE BANCS POUR PARC :

La Ville accepte la soumission présentée par Richelieu Metal Enrg. de Saint-Basile-Le-Grand, au montant de \$600.34, étant la plus basse soumission, pour la confection de 24 bancs.

DEMI-PASSAGE POUR LA PISCINE :

Il est résolu que des demi-passages pour la piscine soient accordés aux personnes mentionnées dans le rapport du 3 mai 1966 préparé par M. Sainte-Marie, en reconnaissance des services rendus.

Faute de secondaire, cette résolution n'est pas mise aux voix.

Le rapport de M. Sainte-Marie, accompagné d'une liste portant les noms des personnes qui se sont dévouées gratuitement pour l'organisation sportive de toute nature ou pour le Service de la Récréation.

ACQUISITION DU LOT 30-23 :

La Ville achètera de "La Promoteur d'Industrie Ltée", l'immeuble suivant, savoir : un lot de terre désigné sous le numéro 23 de la subdivision officielle du lot originaire No. 30 du cadastre de la paroisse Saint-Famille.

L'achat dudit immeuble sera fait pour le prix de \$25 moyennant les termes, clauses et conditions que les mandataires de la Ville jugeront convenables.

VENTE DU LOT 30-23 et du lot 37-94 :

La Ville vendra à M. Jérôme Comeau, de Boucherville, l'immeuble suivant : un lot de terre désigné sous le numéro 23-30 du cadastre de la paroisse Sainte-Famille et un lot désigné sous le numéro 34-94 de la même paroisse.

La vente dudit immeuble sera effectuée pour la somme de \$700.

EMPRUNT TEMPORAIRE :

M. Jazzar avise qu'il présentera ou fera présenter un avis de motion prévoyant les sommes nécessaires pour l'acquisition du lot 48. Ces sommes, nécessitant un emprunt temporaire, seraient de l'ordre de \$225,000, en plus des argents prévus au règlement No. 392.

EXPROPRIATION DU LOT 48 :

Considérant qu'il ne reste plus de terrain à vendre dans le parc industriel, il est proposé que les avocats Lacroix, Viau, Hébert, Thivierge, Sylvestre et Viau prennent les dispositions nécessaires pour que la cause présentée devant la Régie pour l'expropriation du lot 48 soit entendue sans délai, par préférence.

COMMISSION D'ETUDE DES PROBLEMES INTERMUNICIPAUX :

Il est résolu qu'une copie de la lettre de la Commission d'Etude des problèmes intermunicipaux sur la Rive-Sud, soit fournie aux experts faisant l'étude de notre municipalité, ainsi qu'aux corps intermédiaires et au journal La Seigneurie.

AMENDANT LE RÈGLEMENT DES TAXIS :

M. Laflamme donne avis de motion à savoir qu'il présentera ou fera présenter un règlement amendant le règlement 446, article 11, concernant l'âge des conducteurs de taxis.

SIGNAUX LUMINEUX DES RUES PIERRE-BOUCHER, CICOT ET DE VARENNES :

Il est proposé que le Conseil accepte de payer 12 1/2% du coût d'installation des signaux lumineux pour les rues Pierre-Boucher, Cicot et De Varennes, plus 50% du coût d'entretien annuel, soit \$350. Demande sera faite au C.N.R. de produire sans délai l'estimé du coût d'installation de la rue De Varennes.

REQUETE DES PROPRIETAIRES DE LA RUE DE LERY :

Lecture, est faite d'une requête des propriétaires de la rue De Léry, demandant un gardien pour le terrain de jeu. Cette requête demande également qu'une étude soit faite au sujet du sable de ce terrain qui, projeté par le vent incommode les propriétaires avoisinants.

CONTROLE DES LUMIERES DE L'HOTEL DE VILLE ET DU CENTRE CIVIQUE :

Il est résolu que les lumières sur le pourtour de l'Hôtel de Ville et du Centre Civique soient éteintes avec le lever du jour, mais que les lumières des terrains de tennis soient éteintes une demi-heure après la cessation des activités concernées. La résolution 66-397 sera rescindée.

**C'EST SERIEUX
LA VENTE MUSTANG
CHEZ**

**Boisvert
AUTO LTÉE**

**VENEZ CONSTATER
PAR VOUS-MEME.**

**VOUS EN SEREZ
ENCHANTE.**

BOUCHERVILLE
2, BOUL. MARIE-VICTORIN.

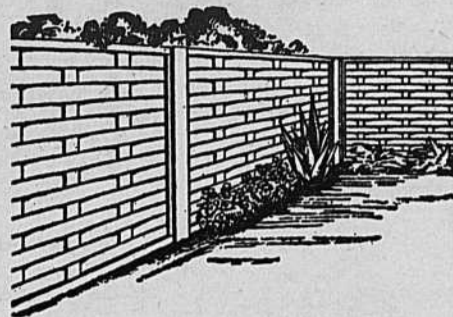
TEL. 655-1301

A LA SORTIE DU PONT-TUNNEL

★ VOTRE CENTRE ★

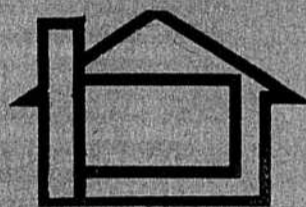
DE RENOVATION ESTIVAL

CLOTURES



Plus de 10 modèles prêt à poser ou à être assemblés
Venez voir nos modèles

Denis Racicot Inc



31, Pierre-Boucher
BOUCHERVILLE

655-1348

HOTEL BOUCHERVILLE

Salon de réception - Chambres modernes
Danse tous les soirs
Spectacles les samedis soir

Informations : OL. 5-1220

CENTRE D'ACHATS

PLACE LA SEIGNEURIE

MAINTENANT EN CONSTRUCTION

70% LOUÉ

OUVERTURE :

Fin de Septembre 66

Local spécial pour lingerie d'enfants et
Librairie et Papeterie
Aussi en location : Bureau dans une
clinique médicale, et bureaux généraux.

aussi: service d'entretien général

Pour information :

Appelez M. Vernon

Tél.: 488-2341 jour
735-3308 soir

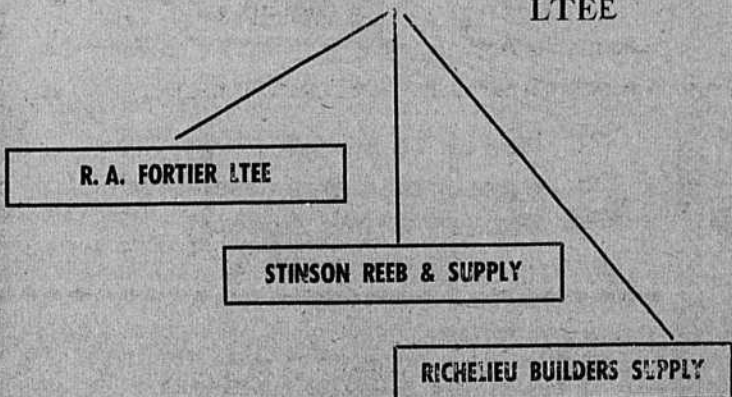
Vente IMPORTANTE
LA SEMAINE PROCHAINE

Draperies

LAFOND

BCHVL 655-5683
CENTRE D'ACHAT BOUCHERVILLE

STINSON FORTIER LTEE



R. A. FORTIER LTEE

STINSON REEB & SUPPLY

RICHELIEU BUILDERS SUPPLY

UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR



- NOUVELLE SALLE DE MONTRE
- NOUVEAU DEPARTEMENT DE QUINCAILLERIE
- NOUVEAU DEPARTEMENT DU BRICOLEUR

Meilleurs vœux de succès

NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR CONTRIBUÉ
à la CONSTRUCTION des nouveaux LOCAUX

JEAN GRONDIN

ARCHITECTE
12080 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL

LEROUX, LEROUX & ASSOCIES

INGENIEURS
110 PLACE CREMAZIE SUITE 220, MONTREAL

GUY GERVAIS LTEE

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
915 AVE. TAIT, VILLE ST-LAURENT

ENGINEERING EQUIPMENT CO. LTD.

RELEVEMENT EXTERIEUR
12080 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL

J.-C. LAUZON LTEE

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
12080 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL

STANDARD STRUCTURAL STEEL LTD.

STRUCTURE D'ACIER
5330 RUE PARE, ST-LAURENT

UNICEL INC.

CHASSIS ET VITRINES
4146 RUE MAJEAU, MONTREAL-NORD

JEAN BOUDREAU ENR'G.

SUSPENSION ET ENDUITS
4063 AVENUE DE LA PEPINIERE, MONTREAL

ROGER OUIMET

ENTREPRENEUR PEINTRE
12096, RUE LACHAPPELLE, MONTREAL

CHOMEDEY ASPHALT LTEE

2075 BOULEVARD FORTIN, PARC INDUSTRIEL, CHOMEDEY

PREMIXED CONCRETEE LTEE

680 BOULEVARD CURE LABELLE, VILLE DE LAVAL

HOMMAGES DES FOURNISSEURS

ALLIED CHEMECAL CANADA Ltd. 1155 boul. Dorchester ouest, Montréal	CONSOLIDATED PLYWOOD Corp. 8530, 8e avenue, Ville St-Michel	LAGACE QUARRIES Ltd. 680 boulevard Labelle, Chomedey
ANTI HYDRO OF CANADA SALES Ltd. 2070 rue Favard, Montréal 22	DELTA DISTRIBUTION C.C. CARPET 12080 boulevard Laurentien, Montréal	LEGERLITE INSULATION MATERIAL 8415 rue Pascal Gagnon, Montréal-Nord
E. BEAUCAGE Liée 3725 rue Courtraï, Côte-des-Neiges, Mtl	DISTRIBUTEURS RICHELIEU Inc. 407 Place de Louvain, Montréal 11	MONTREAL TERRA COTTA Co. Ltd. 901 Dominion Square Building, Montréal
BISHOP BUILDING MAT Ltd. 1775, 52e avenue, Lachine	DOMINION STEEL & COAL Corp. Ville St-Pierre	EMILIEN MORIN Ltd. 2355 Bois-Franc, Ville St-Laurent
ROLAND BOULANGER & Cie Liée PORTES, FENETRES 525 rue St-Louis, Warwick	DOMTAR CONSTRUCTION MATERIALS Ltd. 1 Place Ville-Marie, Montréal	NATIONAL SEWER PAPE Ltd. Oakville, Ontario
BRANDRAMM HENDERSON Co. Ltd. 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal	DURAL PRODUCTS LTD. 550 rue Marshall, Dorval	POTIER & FRERES Liée 8645 avenue Casgrain, Montréal 14
BUILDING PRODUCTS OF CANADA Ltd. 240 rue St. Patrick, LaSalle	EATON YALE & TOWN Inc. HOLLY MADE LOCK & HARDWARE DIVISION Etobicoke, Ontario	PREMIUM FOREST PRODUCTS Ltd. Scarborough, Ontario
CANADA CEMENT Co. Ltd. Phillips Square, Montréal	FLECTO COATINGS Ltd. 430 Vanguard Way, Richmond, B.C.	A. PRUD'HOMME & FILS Liée 338 est, rue Craig, Montréal
CANADIAN GYPSUM Co. Ltd. 5665 rue Paré, Montréal	GUY GUENETTE LTEE 720 rue Filiatreal, St-Laurent	READON Co. Ltd. 8855 Crescent, No 2, Ville d'Anjou, Mtl 5
CANADIAN JOHNS MANVILLE Co. Ltd. 310 rue Victoria, Montréal	HOME HARDWARE MFG. Corp. 300 rue Sauvé, Montréal 11	SHU MAK UP CANADA Ltd. 2400 Finch Avenue, Weston, Ont.
THE PHILLIP CAREY Co. Ltd. 95 boulevard Stinson, St-Laurent	HYDE & CO. F. CO. 2315 Côte-de-Liesse Rd., Chomedey	SKIEL CORPORATION CANADA Ltd. 7080 Hutchison, Montréal
LA CIE DES CEMENTS DU ST-LAURENT 50 Place Crémazie, Montréal	L. B. STEEL ERECTORS 15703 est, Sherbrooke, Montréal	TAPPAN GURNEY Ltd. 380 Ste-Croix, St-Laurent

STINSON FORTIER LTÉE

présente sa

Vente ESTIVALE

DU 22 JUILLET AU 6 AOÛT

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 5.30 P.M.



PISCINES FAMILIALES PINGUIN

choisissez la grandeur qui vous convient :

NO. 1024-T 10 pieds de diamètre, 24 pouces de profondeur. Contient 1200 gallons impériaux.

NO. 1042 — 18 pieds de diamètre, 42 pouces de profondeur. Contient 5000 gallons impériaux.

NO. 1236-T 12 pieds de diamètre, 30 pouces de profondeur. Contient 1700 gallons impériaux.

NO. 1048 — 18 pieds de diamètre, 48 pouces de profondeur. Contient 7300 gallons impériaux.

NO. 1634 — 16 pieds de diamètre, 36 pouces de profondeur. Contient 3200 gallons impériaux.

NO. 2448 — 24 pieds de diamètre, 48 pouces de profondeur. Contient 10,850 gallons impériaux.

A PRIX SPECIAL 'VENTE ESTIVALE'



NOUVELLE SCIE CIRCULAIRE SKILSHAW de 7 1/4"

Scie robuste à rendement supérieur! Moteur protégé par un bouclier-protecteur. Coupe bois, plastique, panneaux pour murs, compositions, même les métaux. Vous donne toutes les caractéristiques des fameuses Scies Skilshaw, telles que : tuyau d'échappement de la scie, garde télescopique de la lame.

Modèle 574 — SEULEMENT

\$43⁵⁰



VOUS VOULEZ LA PLUS HAUTE QUALITE!
VOUS VOULEZ AUSSI ECONOMISER!

ACHETEZ DE LA PEINTURE **\$2⁰⁰**
B-H CAROUSEL* à **\$2⁰⁰**
DE RABAIS le gallon



336A
HOUSSE A BARBECUE
en plastique
27" de diamètre
\$1.44

BARBECUE MOTORISE

SPECIAL
'VENTE ESTIVALE'

\$12⁹⁵

Gril de 24" avec poignées. Pieds repliables, sur roues. Hauteur réglable à 7 positions. Avec pare-vent. Modèle 336



BARBECUE REPLIABLE

SPECIAL
'VENTE ESTIVALE'

\$10⁹⁹

Modèle 335
Avec pare-vent. Gril à 4 positions. Roues à pneus blancs. Epargnez \$3.00



ALLUME-FEU pour BARBECUE

49¢

Rapide et inodore.
modèle 337

CRUCHONS A PIQUE-NIQUE

Plastique robuste, thermostatique, pour breuvages chauds ou froids.

modèle 354

1 GALLON

\$2⁹⁹



GYM-DANDY

Aux couleurs vives et gaies

PORTIQUE DE GYMNASE

modèle 301

Construction robuste, 2 balançoires, sièges en plastique, balancelle et balançoire-échelle. Cadre tubulaire enjolivé de bandelettes colorées.

6'9" x 8'6"

\$29⁹⁹

GLISSOIRE adaptable — 6 pieds. **\$12⁴⁹**
modèle 301-A

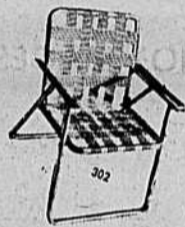
EXTRA SPÉCIAL

COUPON — BONI INSECTICIDE PRODON

Extermine les insectes à l'intérieur comme à l'extérieur. Valeur régulière de 99¢

modèle no: 358

59¢



CHAISE DE JARDIN EN ALUMINIUM

Modèle 302

SPECIAL
'VENTE ESTIVALE'

\$3⁷⁵

Construction robuste d'aluminium tubulaire de 1". Appuie-bras en plastique. Teintes variées.



CHAISE DE BOIS ROUGE

Modèle 342

SPECIAL
'VENTE ESTIVALE'

\$9⁸⁸

Cadre d'aluminium. Fini bois teint rouge. Prix régulier 10.25



PISCINE PNEUMATIQUE

Modèle circulaire

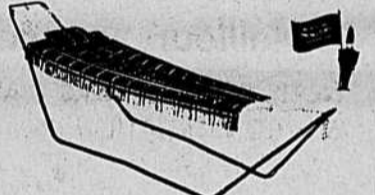
no: 3 4 6

Vinyle à motifs gaies, imprimés.

Dimensions:

10" x 50".

\$3⁶⁹



Valeur régulière 27.90

HAMAC COMPLET AVEC SUPPORT

\$20⁸⁸

Plaid, rouge ou vert, frange de 3"

Hamac seulement. Même confection, avec oreiller. Valeur régulière de 13.95

\$10⁶⁶

Support seulement en acier tubulaire résistant. Valeur régulière de 13.95

\$10⁶⁶

Pour ceux qui recherchent

QUALITÉ et BEAUTÉ

SPÉCIAL
DE
GRANDE
VALEUR



En spécial d'ouverture, les essences suivantes:

PANNEAU de 4' x 8' x 1/4"

NOYER NOIR AMERICAIN	Le panneau	\$12⁹⁵
CEDRE NOUVEUX	Le panneau	\$10⁷⁵
Frêne canadien	Le panneau	\$9⁶⁰
TECK	Le panneau	\$11³⁵
ACAJOU TROPICAL	Le panneau	\$7⁵⁰
MERISIER ('NUTMEG')	Le panneau	\$6⁵⁰

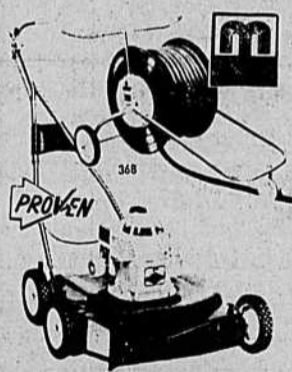


OFFRE D'OUVERTURE EXTRA SPECIAL PANNEAUX D'ACAJOU PRE-FINIS

48; x 96; x 3/16;

\$4⁵⁵

LE PANNEAU



MELNOR ARROSEUR MOBILE

modèle 368

Facile à déplacer, léger, efficace.

Facilite l'entretien des pelouses. **\$22⁸⁸**

TONDEUSE 3 H.P. à 4 TEMPS

modèle 361

Coupe de 20 pouces. Cadre tout acier. Moteur de 3 hp. Contrôles à portée de la main.

SPECIAL 'VENTE ESTIVALE' **\$58⁸⁸**



VENTILATEUR DE LUXE

Électrique 30 pouces, modèle 304

Cadre de métal renforcé, grille protectrice. Contrôle à boutons, 2 vitesses, silencieux.

\$24⁸⁸



TABLE PLIANTE POUR PIQUE-NIQUE

SPECIAL 'VENTE ESTIVALE' **\$9⁷⁷**

Grande table de 24" x 60" au fini peint. Se plie pour transport et remisage. Modèle 344. Prix régulier 11.95.

Quincaillerie — Matériaux de construction — Peinture GROS et DETAIL

STINSON FORTIER LTEE

12080, boul. LAURENTIEN, 334-4410 Cartierville, Montréal 9

100, ave DEMUY, Boucherville, 655-1357

DEPUIS LES CHEMINS D'EAU JUSQU'AUX RUBANS D'ASPHALTE...

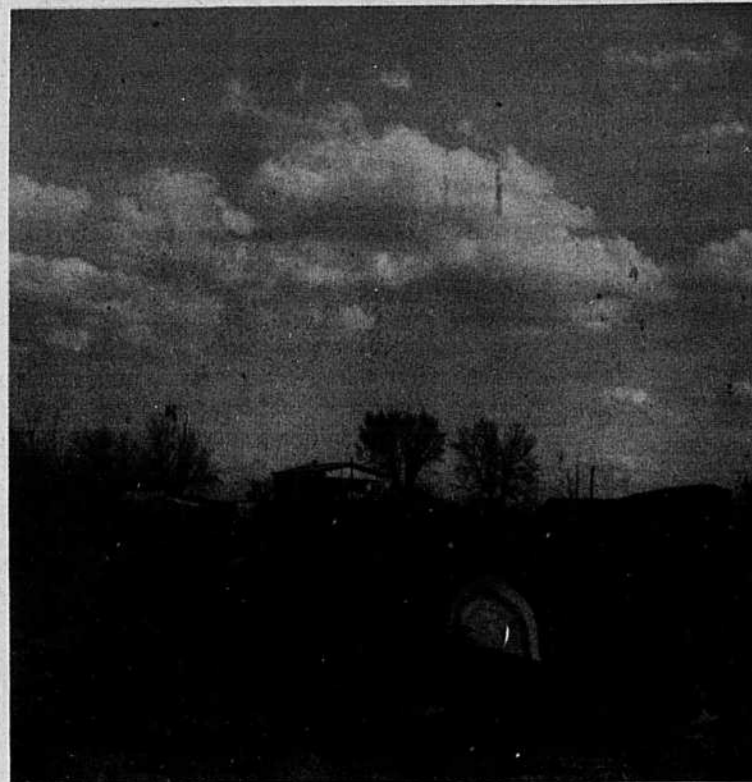
LA HORDE DES MASTODONTES :

Sur les bords de notre Grand Fleuve, une essaim de dinosaures a surgi. Ils vaguent à leurs lourdes manoeuvres avec une lenteur et une précision régulière, quasi ostentatoire, dans le contre-jour doré de la poussière qu'ils soulèvent.

Ils se sont nidés à l'orée de Boucherville, comme une délégation de fourmis géantes et laborieuses. Sous le poids du jour, la terre colle à leur carapace ; elles oeuvrent encore dans la nuit, éclairant la pénombre de leurs yeux hypnotisants.

Elles se sont aussi établies à Varennes, faisant table rase sur leur passage. Il ne reste plus, cette semaine, pour les narguer, que deux arbres feuillus et droits comme des piliers, ensevelis à la moitié de leur tronc par des amas de terre.

La meute des béliers et des grues mécaniques, des niveleuses et des lourds camions s'affaire. Ils ont un ruban d'asphalte à étendre, ruban qui se gonflera par-dessus les rivières et s'enchevêtrera en de nombreux échangeurs de circulation.



DEPUIS LES CHEMINS D'EAU :

Le Canada est riche en routes naturelles : les voies d'eau. Les Européens immigrés en Neuf-France utilisèrent ces "routes des pelleteries."

C'est à cette époque, d'ailleurs, que remonte la division des terres. Elles s'étendaient en bandes étroites depuis les rives du fleuve en gagnant vers la profondeur des terres. Mais peu à peu, tout le territoire en bordure du fleuve fut occupé. Ce qui obligea les nouveaux pionniers à s'établir dans l'arrière-pays. Ce fut alors la création des premiers "rangs". On peut facilement les imaginer : tronçons de route tracés entre deux concessions, en suivant la ligne du cadastre ; faits de terre nivelée dans laquelle les saisons s'appliquent à former des "ventre-de-boeuf". On a souvent donné le nom de "montées" ou de "descentes" à ces voies de liaisons.

Cependant, les bouts de chemin qui longeaient la berge nord du fleuve devaient servir, plus tard, à relier Montréal à Québec. Ce premier "chemin du Roy" fut ouvert dans toute sa lon-

gueur vers 1734. Il avait été construit, cependant, sans plan d'ensemble et aux hasards des besoins du pays.

Deux points importants aidèrent à la construction de cette première route :

1 - un règlement, passé en 1665, et interdisant aux colons de construire ou d'ériger quoi que ce soit sur la berge ;

2 - en 1721, la création d'une nouvelle institution en colonie : celle des Messageries et des Postes. Antérieurement, ce transport se faisait surtout par voie d'eau et au hasard des occasions.

M. Lanouiller de Boiscler fut le premier à parcourir la route Montréal-Québec, dans toute sa longueur, en 1734. Il fallait alors 4 jours de calèche pour parvenir à destination...

La route longeant la Rive-Sud s'est développée avec plus de lenteur. Cependant, une section de la Rive-Sud fut ouverte très tôt : après 1709, on prolongea la route entre Lévis et Rivière-du-Loup.

Puis, les routes "firent leur chemin" dans les autres régions, au fil des générations.

ET LES MAISONS SONT A LA REMORQUE DU PROGRES...

Les routes sont, sans aucun doute, vitales pour l'économie des territoires qu'elles franchissent. Mais quel salmigondis ! Quel charivari ! Quelle insolence !

Elles pillent l'Histoire, au rythme régulier et imperturbable de la bille de démolition.

Elles soulèvent des remous dans différentes municipalités pour cause d'inesthétique ; de bruit de circulation aux portes de résidences paisibles ; de danger pour les écoliers, etc.

Et surtout, irrespectueusement, elles secouent le confort (parfois chèrement acquis) de nombreux propriétaires...

Et l'on voit ce monde à

go-go, ce pays étrange où les résidences sont juchées sur des poutres, tanguant à bord, attendant l'exil... Je n'ai pu m'empêcher de songer au peuple sémitique.

Et puis, pour peu que vous ayez la chance d'être au bon endroit à l'heure H, vous verrez déambuler une procession insolite : trois ou quatre maisons à la queue-leu-leu, tristes mais fières malgré leur désarroi, qui seront transplantées en terre nouvelle.

Un jour, sur une plage, j'ai longtemps regardé un petiot qui charriait des cubes dans une voiturette toute menue. Les hommes aussi transportent des blocs sur des voitures...



LA FIN D'UNE EPOQUE :

Le réseau routier du Québec est le plus complexe et le plus vaste du Canada. Ces filets routiers et ces viaducs qui se chevauchent conquièrent l'espace du pays et décuplent le temps loisible.

Mais que de remue-ménage !

L'ouverture d'une route est bien souvent le cap entre deux ères.

Qu'on se rappelle ce superbe boulevard bouchervillois, longeant le fleuve, tout ombré par un état-major d'arbres au garde-à-vous... Ce qu'il faisait bon y vivre à un rythme "humain" !

Cette époque est révolue !

Lorsque j'entre dans Boucherville, à la brunante, cette excavation dans laquelle geint une armée de machines lourdes, me fascine. Des feux artificiels éclairent les parois en biseau ; et les bêtes énormes, aux yeux lumineux et vitreux, s'agitent sans relâche avec un glissement métallique.

On dirait un four crématrice dans lequel se consument une époque.

Doris Horman.



DEPUIS DES PONTS-COUVERTS AUX PONTS-TUNNELS :

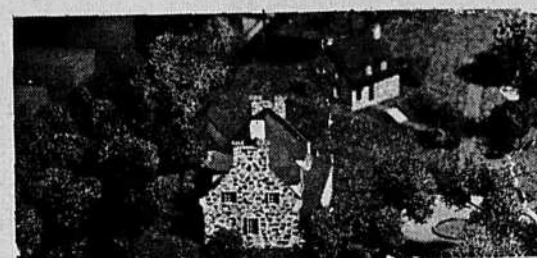
On jetai tout simplement, sur les cours d'eau, de longs ponts ou des troncs d'arbres que l'on recouvrait de madriers : c'était des ponts. Le premier pontet enjambe ainsi la petite rivière Saint-Charles, à Montréal.

Vers 1880, on s'aperçut qu'en recouvrant les ponts, on doublait leur résistance. Ont alors surgi ces ponts mis en boîte, ces ponts-cou-

verts typiques. Il reste une centaine de ces vestiges du passé sur les routes secondaires. Ils offrent un certain attrait touristique.

Les premiers ponts métalliques firent leur apparition vers 1890.

On était loin encore de la conception dynamique du pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, avec sa possibilité d'une circulation horaire de plus de 9,000 véhicules.



BOUCHERVILLE VILLE-TYPE DU CANADA FRANÇAIS



TOPONYMIE :

LA BARRE

(suite de la semaine dernière)

dernier point, excepté une réserve en faveur des français, il admit le principe d'une indemnité pour les dommages. Belles promesses, en résumé. La Barre n'avait qu'à s'incliner, se sentant incapable de résister, si on venait l'attaquer. Dernière ironie : la Grande-Gueule convia les officiers à un festin mêlé de danses qu'il donna près de leur camp : débarqués en maîtres, les Français étaient traités en hôte. M. de La Barre, le pacte signé, regagna vite le fort Frontenac, puis Québec ; l'armée le suivait par petites étapes, perdant chaque jour quelques hommes : 80 moururent à Montréal. L'infortuné se ressouvint sans doute de la lugubre scène de la Martinique.

On se rend compte de l'indignation des auxiliaires, qui arrivaient au lendemain de cette paix infamante ; elle créa dans les esprits des alliés une irritation mêlée de mépris, qui poursuivit les Français au Nord et à l'Ouest.

Cette expédition fut sévèrement jugée, même au Canada, par Nicolas Perrot, par l'intendant de Meulles, par des personnes dont il avait suivi lavis dans cette entreprise. Le père de Lamberville - et aussi M. de La Potherie - le félicita de la paix (8 oct 1684), car "prolonger la campagne, dit-il eût été dangereux pour toute la colonie. Vous ne pouviez avancer à la Rivière-des-Sables sans être entièrement défait, en l'état où était l'armée, qui était un hôpital plutôt qu'un camp". M. de La Barre avait demandé 7 à 800 hommes ; on lui en envoya 300, que le vaisseau l'Emerillon débarquait à Québec au moment où il revenait de sa triste excursion. Le roi avait conféré des pouvoirs spéciaux aux officiers qui les commandaient, Desnos et de Montfortier, leur recommandant de faire prisonniers un grand nombre de Sauvages pour les galères de France. Le gouverneur, dans son Mémoire au roi, insista sur trois

raisons qui le déterminèrent au pacte qu'il avait signé : la première, parce que les lettres reçues du colonel Dongan le montraient bien éloigné de la bonne intelligence que Sa Majesté m'avait assurée, et fort porté à se mêler comme notre ennemi dans cette affaire ; la seconde, parce que j'avais peu de vivres ; la troisième, parce que les vents empêchaient ma barque de la Galette de revenir (1er oct. 1684). Des annotations en marge d'une lettre de M. de Meulles prouvent que, dès la réception de cette dépêche, le rappel du gouverneur était décidé : "Il est plus dangereux pour le Canada que les Iroquois mêmes". Enflés de leur succès, les Iroquois, au printemps et durant le té de 1685, menacèrent d'intercepter les communications des Français avec l'Ouest, d'empêcher le trafic des pelleteries avec Ville-Marie, d'anéantir les tribus alliées, sans songer nullement à verser l'indemnité promise.

(Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de) (1622-88)

Le roi se décide à faire signifier doucement sa révocation au gouverneur, en raison des fatigues et de l'âge. M. de La Barre laissait, en août 1685, la Nouvelle-France amoindrie dans son prestige, nos alliés mécontents, les Anglais plus dangereux, les Iroquois enhardis et l'avenir plus sombre. Il avait amené son épouse et ses enfants. "Il semblait, dit M. de Meulles, le Conseil souverain dans son antichambre, parmi les allées et venues des domestiques, au coin du feu, tout l'hiver, au milieu du bruit des gardes réunis dans une salle voisine". Le 20 septembre 1645, il avait épousé Marie, fille de Galiot Mandat, sieur d'Aigrefoin, maître des Comptes, et de Marguerite Le Rebours. Leur fille Jeanne épousa (20 déc. 1682) son cousin Antoine-François-de-Paule Lefebvre, seigneur du Cherré et d'Ormesson, en Brie.

Leur fils ne tarda pas à dissiper une fortune de plus de 40,000 livres. Son fils, Jean-François Lefebvre, con-

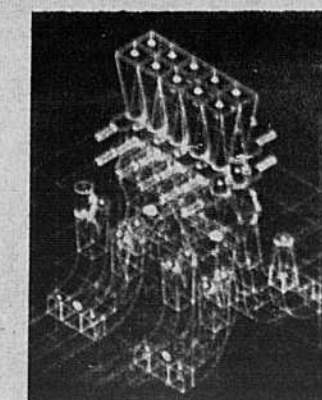
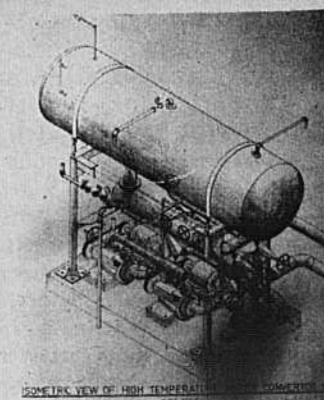
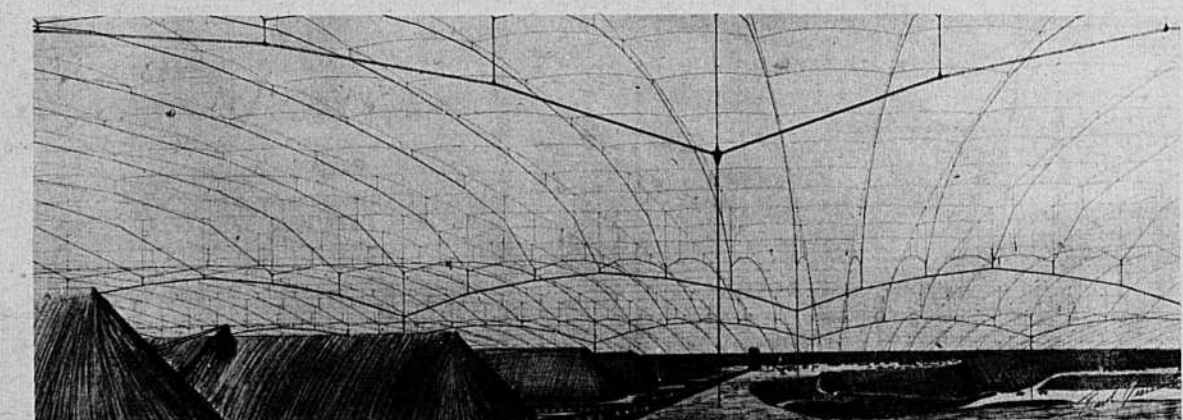
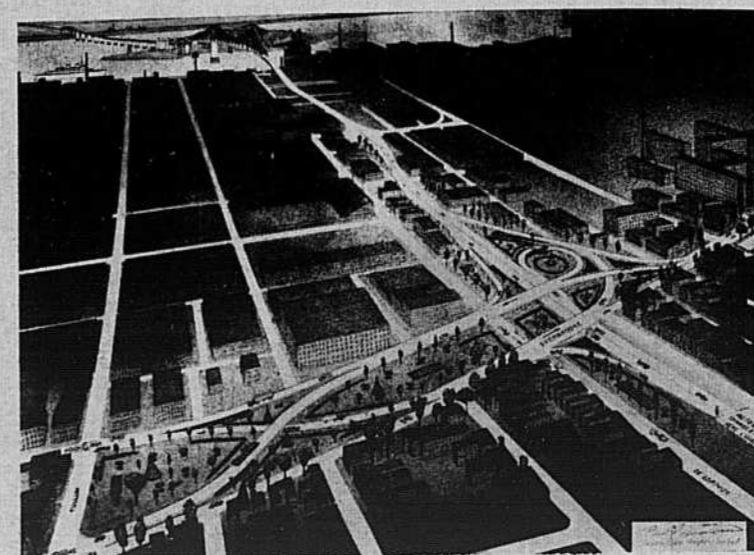
nu sous le nom de chevalier de La Barre (1747-66), né à Abbeville, fut élevé par les soins de sa tante, Mme de Brou, abbesse de Villencourt. Mis en accusation pour avoir mutilé un crucifix en bois sur le Pont-Neuf de sa ville natale et chanté des couplets obscènes, il fut supplicié le 1er juillet 1766. Le progrès eut un grand retentissement ; Voltaire fit les plus grands efforts pour en obtenir la révision, ainsi que la réhabilitation de la mémoire du chevalier. La Convention (1793), sur la proposition de Lebon, le déclara "victime de la superstition et de l'ignorance", autorisant ses héritiers à ressaisir les biens qui pouvaient encore lui appartenir.

M. de La Barre mourut à Paris le 4 mai 1688 et fut inhumé à Saint-Gervais ; son épouse, en 1689. On lui attribua la Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée Guyane, Paris, 1766 et Journal de Voy. du sieur de La Barre en terre ferme et ile de Cayenne, Paris, 1671.

PAUL DESMARTEAU

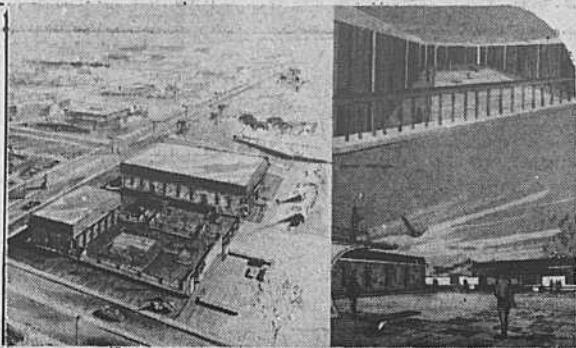
LAUREAT DU PROGRAMME ESTHETIQUE CANADA 1967

QUELQUES DESSINS DE HAUTE PRECISION PAR PAUL DESMARTEAU



Samedi le 23 juillet à 8.30 Gala musical au Centre Civique de Boucherville.

Récréation



LIGUE DE FAST-BALL RICHELIEU

St-Basile	6	Varenes	5
St-Basile	4	Varenes	1
St-Amable	8	Ste-Julie	0
St-Amable	6	Ste-Julie	6
Verchères	1	Boucherville	0
Verchères	5	Boucherville	2

CLASSEMENT

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Basile	18	11	5	2	72	41	24
Ste-Julie	18	9	7	2	74	72	20
Verchères	17	8	8	1	51	48	17
Boucherville	17	7	9	1	40	50	15
St-Mathias	16	6	8	2	39	48	14
Varenes	15	6	8	1	45	44	13
St-Amable	15	6	8	1	38	58	13

Joutes à l'affiche, dimanche, 24 juillet 1966.

1:30 St-Basile vs Verchères
1:30 Boucherville vs St-Amable
1:30 Varenes vs St-Mathias

4:00 Verchères vs St-Basile
4:00 St-Amable vs Boucherville
4:00 St-Mathias vs Varenes

La Direction du Centre Civique de Boucherville est heureuse d'annoncer qu'un grand Gala Musical, le premier du genre, se déroulera samedi soir, le 23 juillet au Centre Civique de Boucherville.

Ce Gala est organisé par les Ambassadeurs de Lacolle avec l'articipation de différents Corps de l'Association des Corps de Trompettes. Au total dix corps musicaux feront

partis du programme dont "Les Texannes de Montréal" "Les Etoiles d'Or Ste-Marie" "Les Flibustiers Chateauguay" "Les Jérichoës de Varennes" "Les Romains de Cowansville" "Les Aigles d'Or de St-Amable" et un groupe très réputé "Les Ambassadeurs de Lacolle" "Duchesses de Bedford", "Les Chevaliers de St-Michel", "Les Laurentiennes de Montréal-Nord", "Les Mousquetaires St-

Jérôme". C'est donc un spectacle de grande classe qui sera présenté aux amateurs de musique de tambours et clairons, le 23 juillet, au Centre Civique de Boucherville.

A 4 heures de l'après-midi, un grand défilé réunira tous ces groupes musicaux. Donc c'est un spectacle et un événement à ne pas manquer. Les billets sont maintenant en vente au Centre Civique de Boucherville.



est votre journal
faites-le lire!

Les Loisirs de Notre-Dame-de-Fatima à Jacques-Cartier, en coopération avec la Troupe de Théâtre "LES PHILOSOPHES" ont le plaisir de vous inviter à assister au Récital de RENEE CLAUDE avant son départ pour Sopot en Pologne où elle représentera le Canada au Concours International de la Chanson.

Ce Récital aura lieu vendredi soir le 29 juillet à 8:30 à l'Externat Classique de Longueuil, 945 Ch. Chambly, Jacques-Cartier.

Les billets sont de \$2.00 et en vente à la Librairie Carignan, rue St-Charles à Longueuil; à la Pharmacie Boileau, Boul. Marie-Victorin à Fatima, Jacques-Cartier; chez Clapin Disques, Chemin Chambly, Jacques-Cartier et à la Pâtisserie Monaco, Centre d'Achat Boucherville.

Nous sommes persuadé que ce spectacle saura vous divertir, donc ne manquez pas ce rendez-vous.

LES LOISIRS DE FATIMA INC.
René Dion, président.

OUVERTURE DU CLUB DE TENNIS

Les amateurs de tennis de Boucherville sont priés de noter que les courts de tennis au Centre Civique de Boucherville sont maintenant en opération et qu'il est possible de venir participer aux activités du Club en tout temps. Les cartes de membres sont maintenant en vente au Centre Civique et il y a un tarif familial à prix très populaire pour le Club. A noter que pour inviter les enfants à apprendre et à pratiquer ce magnifique sport, les courts de tennis seront ouverts gratuitement aux enfants tous les jours de la semaine soit du lundi au vendredi de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.



EMILE DELAGE
Assces Gén.Enrg
Vie-Feu-Vol
Auto-Etc.
Tel. 71
655-0454 DE LERY

GRAND SPECTACLE. Mercredi le 10 août prochain à 8:00, sous les réflecteurs; les étoiles de la Ligue Richelieu rencontreront l'équipe Quatre Hommes Molson à St-Basile. Invitation à tous les gens de la région à assister à ce spectacle.

SAM. A VEN 30 JUIL au 5 AOUT

SAM. A VEN 23 au 29 JUIL

UN JACQUES NORMAND

que vous n'êtes pas près d'oublier...
dans son premier rôle
dramatique à l'écran!



CINEMA AVALON

LONGUEUIL Inf.-674-9226

Le Gendarme de St-Tropez VIENT CONQUÉRIR L'AMÉRIQUE...

C'EST UNE
EXPLOSION DE RIRE!

LOUIS DE FUNÈS
dans
son NOUVEAU TRIOMPHE!

le gendarme à New-york

avec Geneviève GRAD
et la Brigade de ST-TROPEZ

SCOPE-COULEURS

2-GRAND FILM GIGANTESQUE! MAGNIFIQUE!

SAMSON CONTRE LE CORSAIRE NOIR

SCOPE COULEURS

CINEMA AVALON

LONGUEUIL Inf.-674-9226

PISCINES — B.B.Q. — BALANCOIRES DE JARDINS

Ferronnerie Boucherville

Jacques Messier, prop.

637, Marie-Victorin
Boucherville, Qué.

655-1389

SCIENCE — EXPRESS

Petite gymnastique intellectuelle pour garder
l'esprit alerte en période de vacances.

Doris Horman

Nous avons dit que notre système économique se définit comme étant un "système mixte d'initiatives capitalistes".

Nous avons dit, également, que ce système concurrentiel fonctionne adéquatement en vertu d'une organisation de prix et de marchés.

LE SYSTEME DE PRIX :
Parlons de ce système de prix.

Toute chose a un prix, qu'il s'agisse d'une marchandise ou d'un service. Même les différentes sortes de travail humain ont des prix, habituellement dénommés "taux de salaires".

Chacun reçoit de la monnaie pour ce qu'il vend et chacun emploie cette monnaie pour acheter ce qu'il désire. Si une quantité supérieure d'un bien quelconque, par exemple de chaussures, est désirée, un flot de commandes nouvelles va se déverser chez les vendeurs. Ces commandes auront pour effet de faire monter les prix et d'inciter les fabricants à une production accrue. De même, si la quantité disponible d'un bien par exemple de thé, est supérieure à celle désirée par le public sur la base du dernier prix formulé sur le marché, ce prix sera abaissé sous l'action de la concurrence des produits de substitution. Ainsi sera restauré l'équilibre de l'offre et de la demande.

En d'autres termes, nous sommes en présence d'un vaste système d'expérience bonnes ou mauvaises, d'approximations successives, visant à réaliser un système équilibré de production et de prix.

Les économistes néophytes doivent de garder de l'erreur consistant à croire qu'un mécanisme de prix est condamné à fonctionner chaotiquement s'il n'est pas contrôlé par quelqu'un.

LA "MAIN INVISIBLE" ET LA CONCURRENCE PARFAITE :

Adam Smith, l'Écossais avisé dont le volume "La Richesse des Nations" a marqué, en 1776 le début de l'économie moderne, a été émerveillé par sa découverte d'un ordre inhérent au système économique. Il a alors proclamé le principe de la "main invisible", à savoir : chaque individu, tout en poursui-

vant exclusivement ses fins personnelles ou égoïstes, serait conduit, comme par une main invisible, à réaliser les fins les plus avantageuses pour tous, en sorte que toute interférence de l'État dans la libre concurrence entraînerait presque inévitablement des conséquences néfastes.

LIMITATIONS DANS LA DOCTRINE DE SMITH :

Cependant, bien que Smith ait reconnu lui-même certaines limitations que la réalité apporte à une telle doctrine, ce n'est qu'ultérieurement que les économistes découvrirent que les vertus attribuées à la libre entreprise ne sont jamais pleinement réalisées, sinon dans les cas où tous les freins et contrepoids de la "concurrence parfaite" entrent en jeu. La "concurrence parfaite" caractérise le cas où aucun agriculteur, homme d'affaires ou salarié n'exerce une influence personnelle quelconque sur les prix pratiqués sur le marché. Lorsque, au contraire, les quantités de grain, de produits fabriqués, de main-d'œuvre contrôlées par un individu donné ou par un groupement sont assez considérables pour faire monter ou baisser les cours, un certain degré d'imperfection MONOLISTIQUE s'introduit dans le jeu des transactions et l'on doit réduire pour autant les mérites reconnus à la "main invisible".

En fait, beaucoup de louanges réservées à la concurrence parfaite tombent dans le vide. Comme nous l'avons dit précédemment, notre régime constitue également un système mixte de concurrence et de monopoles. Notre système économique n'est ni noir ni blanc, mais gris et pointillé.

Les historiens se disputent sur le point de savoir s'il a jamais existé un âge d'or de la concurrence parfaite, c'est-à-dire où il n'y avait aucun monopole accaparant une partie des marchés. Mais, en tout état de cause, nous n'avons aucune raison de tenir pour inéluctable l'évolution, qui s'est amplifiée à partir de 1890, vers les entreprises géantes, les fusions, les trusts et les cartels. Le problème consiste à mettre au point des lois et à créer des ha-

bitudes pour un meilleur fonctionnement de notre système imparfaitement concurrentiel.

Le laisser-faire absolu et la dictature totalitaire constituent deux solutions opposées, dont chacune pousse à l'extrême certaines conceptions économiques. Cependant, la politique rationnelle à appliquer de nos jours doit consister, non pas à mettre en oeuvre l'une ou l'autre de ces formules radicales, mais bien plutôt à déterminer dans quelle mesure les pouvoirs publics doivent intervenir plus ou moins en vue de modifier les conditions de fonctionnement de telles ou telles activités économiques privées.

La semaine prochaine, nous allons schématiser à grands traits le processus visant à rééquilibrer le SYSTEME EQUILIBRE DE PRODUCTION ET DE PRIX. Nous verrons "quels" objets seront produits, "comment" ces objets seront produits et "pour qui" ces objets seront produits.



This minute, too, is part of eternity.

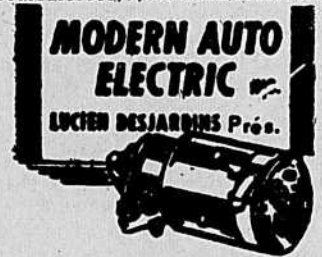
Faith is intellect on the wing.

**POURQUOI PAS VOUS?
POURQUOI NE PAS PROFITER DE LA BELLE SAISON ET ECONOMISER? PROFITEZ DE LA VENTE MUSTANG CHEZ**

Boisvert
AUTO LTÉE

BOUCHERVILLE
2, BOUL. MARIE-VICTORIN, TEL. 655-1301
A LA SORTIE DU PONT-TUNNEL

Bonnes vacances!



**DEMARREURS
ALTERNATEURS
REGULATEURS
DISTRIBUTEURS
GENERATEURS
MISE AU POINT**

1122 CURE POIRIER
CITE JACQUES-CARTIER
TEL: 679-3600-01

"On paie moins cher" chez

Boisvert
AUTO LTÉE



2 boul. MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE - 655-1301
(à la sortie du pont-tunnel)

Tous les MODELES SPORTS '66 en stock



**FORD — FAIRLANE
MUSTANG
LIVRAISON
IMMEDIATE**

*"Votre échange vaut
cher chez Boisvert"*

LOCATION ANNUELLE D'AUTOS NEUVES

La Seigneurie

BOUCHERVILLE — SEMAINE DU 18 AU 23 JUILLET 1966 VOL 2 NO 29

La Seigneurie... est publiée toutes les semaines par Les Publications Charles Desmarteau Inc., 414, boulevard Marie-Victorin, Boucherville.

Abonnement : \$5.00 par an ou \$8.00 pour deux ans, payable d'avance.

Le ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Imprimé en offset sur papier journal continu par Payette & Payette La Prairie Québec.

Téléphone 655-0505

CHARLES DESMARTEAU, directeur

CHARLES DESMARTEAU, fils — publicitaire



C.G. DUBE

AUX QUATRE "S"

Spécialités courantes :

tennis — golf
bicyclettes
costumes d'équipes

**EQUIPEMENT
COMPLET POUR TOUS
LES SPORTS**

674-9823

125 ouest, St-Charles • Longueuil, Qué • 655-5092



SOUPER DU 12 JUILLET 1966

CHEZ RENE CARON président sortant et nouveau Gouverneur, au bord de la piscine.

Température magnifique. Festin succulent.

SOIREE DE NATATION REMARQUABLE

René C. A adressé la parole aux Optimistes et leur a demandé la même coopération qu'ils lui ont fournie dans le passé. Il a ensuite remis officiellement son bouton de président au nouveau président Jean-Guy M.

Ce dernier a remercié René C. pour son magnifique travail et lui a promis l'entière collaboration de tous les Optimistes de Boucherville, c'est-à-dire :

- 1) Nouveau Club avant le 1er Janvier
- 2) Club Junior
- 3) Huit Nouveaux membres actifs.

VISITE AU CAMPMENT DES LOUVETEAUX DE ST-LOUIS - 6 JUILLET

Pour remplacer le Souper du 5 juillet, il y a eu une visite au Camp des Louveteaux de la paroisse St-Louis au lac Brôme par les Optimistes suivants :

René Caron, Rolland Choinière, Christian Dubé, Victor Frechete, Ronald Gignac, Willie Lamothe et Jean-Guy Maheu.

Ce Camp situé dans un décor enchanteur accueillait 97 petits louveteaux et était très bien organisé grâce au bénévolat de plusieurs per-

★★★ **NOS CORPS INTERMÉDIAIRES** ★★★

"FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA"

sonnes dont le dévouement est réellement remarquable.

Après le feu et les improvisations intéressantes des jeunes louveteaux, votre nouveau président Jean-Guy M. a été demandé d'adresser la parole. Il a souligné l'intérêt du Club Optimiste pour aider el "P'TIT GARS" et la contribution du Club au mouvement scout au cours des trois dernières années. Il fût remercié par le Curé.

ASSEMBLEE DU DISTRICT 10 JUILLET

René Caron - Marc Malouin - Jean-Guy Maheu et Rolland Choinière ont assisté l'intéressante assemblée des présidents et des secrétaires de tous les Clubs du district à Montréal, dimanche le 10 juillet de 10:00 a.m. à 3:15 p.m

Non seulement Boucherville compte parmi ses rangs le gouverneur du district, un lieutenant gouverneur, mais nous sommes également au (1er) premier rang pour la vente des passeports pour l'EXPO '67 parmi les 47 Clubs du district avec des ventes de plus de \$12,000.00.

De plus notre ami dévoué Léo R. de Boucherville a gagné un voyage d'une valeur de \$1,500.00 dont la destination est à son choix (vraisemblablement le Japon) donné par la firme Canadian Pacific Airlines. - Félicitations à Réjean Coutu pour avoir fait un magnifique travail en adressant assidûment au district les présences des Optimistes de Boucherville. La preuve... sur les cinq billets tirés, il y avait deux gars de Boucherville - Jérôme C. et Léo R.

PASSEPORT EXPO 67

I vous reste à peine **DEUX SEMAINES** pour acheter vos passeports et en vendre à vos amis aux prix avantageux de \$20.00

Félicitations à Paul A. - Guy A. et Yves V. qui font un magnifique travail dans ce domaine.

MERCI à Denis R. et Pierre Yves R. pour la belle publicité qu'ils ont fait en adressant à tous leurs clients une annonce au nom du Club Optimiste de Boucherville offrant des passeports pour l'EXPO '67.

PROCHAIN SOUPER ... A NE PAS MANQUER MARDI 19 JUILLET - 7:30 P.M.

CLUB DE GOLF DE BOUCHERVILLE.

Jean-Guy Maheu, Président.

UN TYPE NOUVEAU DE LAIC

CLAUDE RYAN

Problèmes et perspectives

La présente brochure rend enfin accessible à un plus large public le texte de base que "Laicat et Mission" avait publié dans ses quatre premiers numéros, soit celui d'octobre 1958 et ceux de janvier, avril et juillet 1959. Déjà plusieurs avaient souhaité une réimpression de cette synthèse sur "Le laïc d'Action Catholique dans l'Eglise d'aujourd'hui", produite sous forme de simples "réflexions" par M. Claude Ryan, alors secrétaire national de l'Action Catholique Canadienne.

Le prix de la brochure est \$1.25 l'unité. La demande et le paiement se font à: Action Catholique Diocésaine, C.P. 520, Saint-Jean, P. Qué.

Ligue des Citoyens et Propriétaires de Boucherville Inc.



Mardi le 12 juillet avait lieu l'assemblée régulière du Conseil de Ville, assemblée qui fut enrichissante en information :

1 - Question de l'eau, car dans Boucherville, ville en pleine expansion nous subissons chaque été une période où la pression d'eau n'est pas suffisante et ce surtout dans la partie Est de Boucherville. Mais, lors de l'assemblée municipale, il y eut discussion libre avec Messieurs les Conseillers et nous avons constaté que la majorité des Conseillers incluant M. le Maire étaient tous d'accord à savoir que un ou deux réservoirs soient construits et ce le plus tôt possible. Si Messieurs les Conseillers sont conscients du besoin urgent de ces réservoirs qui attendent, ils pourront en voter la construction. Le rapport de la commission est bien explicite sur ce point et l'Hôtel de Ville dit considérer ce rapport, donc il faut que les Conseillers fassent quelque chose.

Nous avons appris aussi que les démarches faites par la Ville concernant la route 3A et la voie ferrée ont porté fruit puisque le gouvernement a consenti à faire un passage souterrain à cet endroit. M. Jazzar nous a dit que ce n'était pas avec du miel mais en discutant passablement fort et avec des mots pas toujours choisis qu'on a obtenu ce passage souterrain. M. Jazzar, vous qui à l'assemblée de mardi avez dit que la question des réservoirs était de premier ordre, pourquoi ne pas employer la même méthode que pour le passage souterrain soit en discutant avec force et même en gueulant s'il le faut pour que les réservoirs se construisent au plus tôt.

M. Brûlé a fait une proposition à l'effet que les citoyens qui ont travaillé bénévolement durant plusieurs mois aux sports et aux loisirs, que ces citoyens reçoivent une reconnaissance de la Ville soit une passe demi-saison pour la piscine et bien, M. Brûlé était seul, aucun conseiller ne l'a secondé. Est-ce que l'Hôtel de Ville croit que les gens de Boucherville vont toujours agir sans recevoir quelque reconnaissance, non même si ces gens travaillent bénévolement, ce ne sont pas des poires et si vous continuez à vouloir agir de cette façon, vous allez avec toutes vos activités vous ramassez le "... sur la paille". Ont ne peut pas toujours recevoir sans rien donner et ce, seul M. Brûlé semble l'avoir compris. J'espère que vous changerez d'attitude et que vous remédiez à cet état de choses.

Yves Roch Publicitaire.

Bonnes vacances!

Ptit Louis est sans doute heureux de sa voiturette ..



MAIS CE N'EST RIEN A COMPARER A PAPA JEAN QUI VIENT d'acheter "SA" MUSTANG chez BOISVERT AUTO. FAITES COMME LUI. PROCUREZ-VOUS CETTE JOIE!

C. LETOURNEAU Inc.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION LUMBER AND BUILDERS' SUPPLY

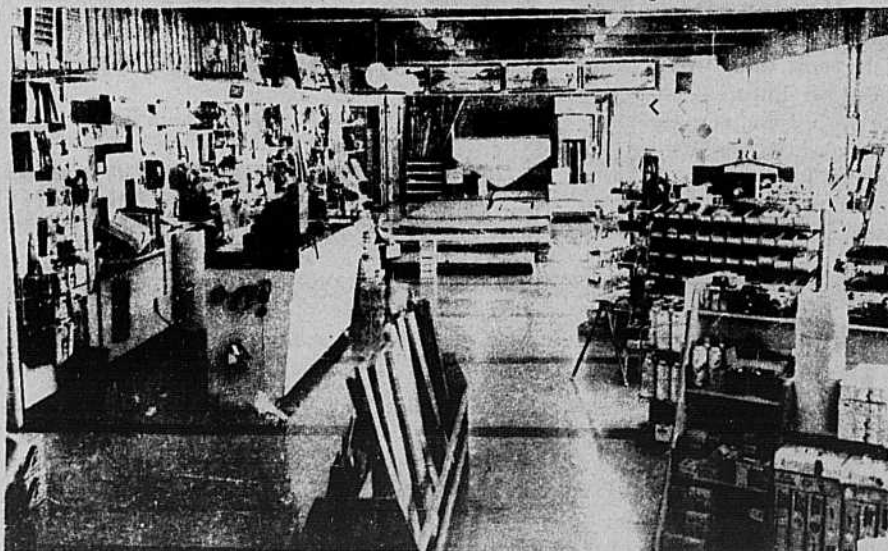
Gros et Détail

Spécialité: Finition de sous-sol

24 MONK ou LEVIS Tél. 674-4939 LONGUEUIL, QUE.

Assortiment complet dans la ferronnerie, de même que clôtures, cabanes de parterres ainsi que tout pour la construction.

Rendez-nous visite, et nous nous ferons un plaisir de bien vous servir.



Propriétaires, bricoleurs, un nom à retenir... **LETOURNEAU**





LONGUEUIL CYCLES & SPORTS

— C. C. M. —

Spécialiste en bicyclettes de course
"Garlatti, Peugeot, Frejus, etc."

VENTE - SERVICE

677-1313

201 Chemin Chambly, Longueuil



Lors de la dernière réunion du Comité Campagne, de la Fédération de la Rive-Sud, M. Tom Reid Hale, cardiologue, a été élu vice-président pour le secteur anglophone, tandis que Me Bernard Gratton, avocat de St-Bruno, assume les mêmes fonctions pour le secteur francophone.

Tous deux sont appelés à remplacer le président actuel, M. Charles F. Labrecque, ingénieur professionnel, pour la Campagne de 1968. On sait que M. Hale s'est occupé activement du South Shore Community Services depuis quelques mois, et que son expérience ainsi que le support de Me Bernard Gratton aideront le président de la Campagne, M. Labrecque à atteindre son objectif de \$450,000.

RAYMOND DESOURDY

Président "Comité
Commerces et Industries".

- né à Cowansville
- études primaires à l'école Ste-Thérèse de Cowansville et au Collège St-Mathieu de Beloeil.
- études classiques au Séminaire de St-Jean et à Marie Médiatrice, à Montréal.
- cours du soir à Polytechnique, Montréal.
- cours en administration, Hautes Etudes Commerciales, Montréal.
- Directeur, Désourdy Construction Limitée.

Soyons généreux à la mesure de l'expansion économique de notre région.

Acquittons-nous loyalement de notre responsabilité social en soutenant d'abord notre FEDERATION.



**INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT
POUR L'ANNÉE 66-67**

**SOUTHERN
BUSINESS
COLLEGE INC.**

MARCEL SAUVÉ, C.D. DIRECTEUR
DIPLOMÉ EN PÉDAGOGIE

APPRENEZ: VITE ET BIEN

ANGLAIS COMPTABILITE STENOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE ROUTINE DE BUREAU

**COURS COMMERCIAL
DE 8 MOIS**

39 C OUEST, RUE ST-CHARLES
LONGUEUIL
674-0788

PLYWOOD



For a thousand uses...

Plywood panels, save you time and money, they're available in different thickness - You'll find a Weldwood board to suit your need.



*your headquarter for all your
building material needs.*



GREENFIELD PARK LUMBER & Builder's Supplies Ltd

320, boul. TASCHEREAU - GREENFIELD PARK - Tél. 676-1881

SUN LUCK RESTAURANT

MEILLEURS METS CHINOIS — LIVRAISON RAPIDE — LICENCE COMPLETE
BEST CHINESE DISHES — RAPID DELIVERY — FULLY LICENSED
REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES — BUSINESS LUNCH

643 MARIE-VICTORIN

TÉL.: 655-1383-4

Vente  *Estivale*

REDUCTION DE 20 A 50%

CHOIX VARIÉ

PARTICIPEZ A NOTRE CLUB
"ELEGANCE"



Modes  *d'Eté*

LINGERIE MARIE-GEORGE

Centre d'Affaires de Longueuil
Tél. 655-8 65

Soleils d'antan

Le premier seigneur du fief qui forme aujourd'hui notre municipalité, René Gaultier de Varennes, était originaire d'Anjou, France. Lieutenant licencié du régiment de Carignan, il s'établit en colonie et prit "femme et habitations". Jean-Talon lui concéda deux fiefs sur la Rive-Sud, dont l'un est aujourd'hui notre village. Le sieur de Varennes y érigea une fortification, y établit quelques censitaires, mais vécut aux Trois-Rivières où il tenait le poste de gouverneur. René Gaultier remplaçait ainsi son beau-père, le sieur Pierre Boucher, qui vint s'établir sur son domaine des Isles Percées (aujourd'hui Boucherville).

Monsieur de Varennes avait donc épousé la fille de Pierre Boucher, Marie, en 1667. Leur famille échelonna 13 enfants, dont 5 moururent en bas âge. Parmi les 8 survivants, j'aimerais souligner Marie-Renée, née en 1682.

Marie-Renée devait être la mère de la Bienheureuse Mère d'Youville. Elle épousa Christophe Dufrost de la Jemmerais, le 18 janvier 1701. Les Dufrost de la Jemmerais venait de Médréac, en Bretagne. Ils étaient de vieilles noblesse puisqu'ils blasonnaient depuis 1288.

De cette alliance naquirent 6 enfants, dont deux prêtres et Mère d'Youville. Devenue veuve, Marie-Renée convola en seconde noces avec le docteur en médecine Timothée Sullivan (devenu Sylvain), en 1720, à Neuville.

C'est le 15 octobre 1701 que Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, future Mère d'Youville, vit le jour. Elle comptait 7 ans lorsqu'elle devint orpheline de père et de généreuses personnes l'introduisirent au couvent des Ursulines. Elle y demeura deux ans, après quoi elle revint à Ville-Marie afin d'aider sa mère.

Au cœur de l'été 1722, Marie-Marguerite épousa François d'Youville. Cette union ne lui apporta guère de bonheur à cause de la prodigalité de son mari. "Monsieur d'Youville mourut en 1730, ne laissant à la pauvre veuve comme héritage qu'un dénuement complet et deux enfants qui devinrent prêtres par la suite. Ne perdant pas courage, Madame d'Youville entreprit un petit négoce dans le but de liquider les dettes de son époux."

"En 1737, elle se sentit portée de plus en plus vers les pauvres et les malades. Elle confia à ses directeurs, messieurs Lescoat et Normant de Farabon, le projet de fonder une communauté dont le but serait le soulagement des misères humaines."

"Avec l'aide de Louise Thaumur, Catherine Cusson et Catherine Demers, elle occupa, le 30 octobre 1738, une maison appartenant à Mme Le Verrier, où elles accueillirent une dizaine de pauvres abandonnés et vécurent du produit de leurs travaux."

"En 1738, une grande épreuve s'abattit sur madame d'Youville. Une lésion inflammatoire au genou l'obligea à garder le lit l'espace de sept ans. En 1745, le 31 janvier, un incendie ravagea tout l'immeuble. En 1750, une série d'épreuves mirent tout près de la ruine la communauté naissante. Avec son courage et sa foi, madame d'Youville triompha et eut la consolation de voir sa communauté reconnue par Mgr. Pontbriand. Le 8 février 1790, Mgr. Hubert approuvait définitivement le code et les règles de la Congrégation."

"Usée par des sollicitudes, des souffrances physiques, sa santé s'affaiblit sensiblement. Le 9 décembre, elle fut saisie d'une attaque de paralysie du côté gauche. Elle succomba, le 23, sous les yeux de ses Filles."

"La cause de sa béatification a été introduite à Rome, le 27 mars 1890"

"Bientôt, sur le rempart en face du terrain où est née Madame d'Youville, se dressera un monument élevé à sa gloire par ses Filles les révérendes Soeurs Grises. Ce monument, en plus de consacrer un lieu historique, dira à toutes les générations qu'une bienfaitrice de l'humanité, qu'une fondatrice d'une de nos plus belles congrégations religieuses canadiennes, qu'une héroïne, qu'une sainte (jugement humain), naquit à Varennes. Les Varennois y puiseront à la regarder un leçon de fierté, de courage, de charité".

Ces lignes sont signées "Osma" et proviennent du programme du 250^e anniversaire de la fondation de la Paroisse de Varennes. (établissement religieux, et non pas civil) en 1943.

On dit qu'à 8.30 du soir, le 23 décembre 1771, moment du décès de Mère d'Youville, une croix lumineuse brilla au-dessus de l'hôpital général. Sa cause fut introduite en Cour de Rome le 28 avril 1890. En mai 1955, Sa Sainteté Pie XII proclama l'Héroïcité de ses vertus. En mai 1959, Mère d'Youville fut béatifié par Sa Sainteté Jean XXIII.

Afin de commémorer l'anniversaire de la béatification de leur illustre concitoyenne, les Varennois organisèrent un Tridium d'action de grâce, les 1er, 2 et 3 mai 1960. Le 1er jour, la Paroisse a acclamé la bienheureuse Mère d'Youville; le 2^e jour, le foyer Lajemmerais célébra son centenaire, différé d'une année afin de prendre place dans ces fêtes; le 3^e jour eut lieu un ralliement au monument de la Bienheureuse, afin de lui rendre un hommage collectif et bénédiction du Saint-Sacrement par Mgr. Codérre.

Le 25 juin 1961, avait lieu l'inauguration du Sanctuaire dédié à la Bienheureuse.

Le 13 juillet dernier, se tenait le pèlerinage diocésain annuel, au sanctuaire. Une foule nombreuse y assista.

Afin de souligner cet événement, je me permets de reproduire ces stances tirées du programme du Tridium de 1960.

Doris Horman.

V
A
R
E
N
N
E
S

HOMMAGE A LA PURE GLOIRE DE VARENNES, LA BIENHEUREUSE MERE D'YOUVILLE.

O noble Canadienne
Marguerite au grand coeur
Le peuple de Varennes
R'acclame avec ardeur
Tu es la pure gloire
D'un pays jeune encor
Ton nom dans notre histoire
S'enchasse en lettres d'or

A toutes les misères
Tu as ouvert ton coeur
Et tu devins la Mère
Des gens dans le malheur
Aimer, servir et croire
Voilà tes seuls secrets
De toutes tes victoires
Et de ta grande paix

A toi, ô Marguerite
Notre humble chant d'amour
Ta bonté nous invite
A te prier toujours
Déverse sur ta ville
Les dons les plus précieux
O Mère d'Youville
Conduis notre âme à Dieu.

S.G.M.

ATTENTION UNE AGEABLE SURPRISE

VOUS ATTEND CHEZ

Poisvert
AUTO LTÉE

VENEZ ESSAYER
UNE MUSTANG
ET
CONSTATER NOS PRIX
EXTRAORDINAIRES

BOUCHERVILLE A LA SORTIE 655-1301
2, BOUL. MARIE-VICTORIN, DU PONT-TUNNEL

Soleils d'été

Les soleils d'antan brillent aux jours de l'héroïque épopée varennoise; les soleils d'été éclairent la verve fantaisiste d'une plume en vacance...

Doris Horman.

TERRE DE CAIN ET TERRE DE FEU

Les Amériques: deux masses énormes de terre retenues par un fil ténu, l'isthme de Panama. Deux masses de terre dont les extrémités s'appuient sur les deux pôles glaciaires...

DIVERSITE DU PAYSAGE:

Dans cette géographie insdite, inusitée, foisonnent des paysages disparates, depuis les banquises à reflets métalliques du Labrador jusqu'aux cavernes de glace de l'Antarctique. Les pingouins du Pôle Nord n'ont d'égal que l'imperturbabilité des manchots du Pôle Sud...

Entre ces régions polaires s'échelonnent les panoramas les plus étonnants: désert neigeux du Yukon, plaine fertile du Saint-Laurent encaissée entre deux chaînes de monts, falaises éblouissantes du Grand Canyon, futaies d'arbres tropicaux aux mousses dolentes, désert brésilien, mer courroucée du bout du monde, naissance du Pôle Sud dans la grisaille.

Plantation de canne à sucre tropicale, plantation de coton étatsunienne, plantation de tabac ontarienne, plantation de pommiers québécois: c'est ça l'Amérique!

DIVERSITE DE L'HOMME AMERICAIN:

Sous l'étiquette d'"homme américain" vivent des êtres humains dont les couleurs de l'épiderme s'étalent depuis les rosés européens, les jaunes asiatiques, les noirs africains, les rouges amérindiens et même les bleutés des natifs des berges de l'Amazone.

L'homme américain est synonyme de multiplicité. Il s'est arraché à de vieilles races et à de vieilles coutumes pour recommencer le monde.

Mais le "melting pot" est encore en ébullition. L'homme américain ne sait pas QUI il est. Il cherche son identité parce que l'Amérique est un kaléidoscope de cultures, de croyances, de nationalités. Cet homme américain est un exemple frappant du nombre inconcevable des phénomènes d'osmose qui ont eu l'Amérique pour théâtre.

Dans la forêt lourde de neige, l'homme américain, c'est le bucheur lourdement botté, vêtu d'un mackinaw carrelé; son langage est gorgé d'une sève aussi savoureuse que celle des érables qu'il abat!

L'homme américain, c'est le créole court vêtu, paisible et dolent, dont l'élocution évoque un langage d'enfant.

C'est aussi le gaucho d'Argentine qui paraphrase le cow-boy de l'Ouest canadien...

DIVERSITE DES CULTURES:

Entre New-York et Washington, l'étrange communauté des Amish continue de vivre, se refusant obstinément à tout progrès technique et se déplaçant à cheval.

Dans l'Ouest canadien, les Doukhobors, moins pacifiques, répondent par le sabotage aux injustices dont ils se prétendent les victimes.

Dans l'île de Miscou, vous voisinerez des amants de la mère et des dégustateurs de morues; dans l'ouest de Montréal, vous verrez des bureaucrates stéréotypés qui ne croient qu'aux soubresauts de la Bourse et aux techniques de rendement.

Et les autres...

DIVERSITE DES RELIGIONS:

L'Amérique c'est le Bouchervillois ou le Varennois, au 1er jour de la semaine, toiletté de frais, qui se rend au temple de son Dieu: édifice pour lequel la société a investi une somme à 5 ou 6 millions.

Mais l'Amérique, c'est aussi le témoignage religieux de milliers de Noirs, tout au long de la côte de l'Atlantique, de l'Amazone à l'Uruguay. Les divinités africaines ont alors effectué avec le Dieu, les saints et le diable des Catholiques, un mariage fantaisiste. Le Catholicisme s'est plaqué sur la religion africaine, pendant la période coloniale, plus qu'il ne l'a remplacée.

C'est aussi, cette Amérique, le Vaudou haitien, Vaudou magique où dieu chevauche l'inspiré en transe et parle par sa bouche le langage sacré.

AMERIQUE SANS AMERICANEITE:

Pour concevoir une idée de la versatilité extraordinaire de l'Amérique, il faut imaginer un tableau cubiste, dont chaque angle paraît indépendant des autres tout en s'imbriquant dans l'ensemble. Ou encore, un vivant et changeant cristal dont les facettes, continuellement mobiles, ne sont que des aspects particuliers d'une même entité.

L'Amérique, pourtant, n'a pas d'"américanité". Son identité est flottante, indéfinie... Son cachet propre, à l'heure présente, tient de sa diversité.

L'Amérique comporte des dizaines de cultures différentes les unes des autres. Pourtant, après 3 siècles d'existence, on peut sentir obscurément une interpénétration de tout ces éléments hétérogènes. On devine, on sent une manière d'américanisme culturel difficile à cerner mais que les poètes, de la race noire, brune ou rosée, ont tenté de symboliser avec le jeu des mots.



est votre journal: faites-le lire!

FACE A LA VIE PRESENTE



Il faudrait que devant les faits actuels, parmi une société constamment en mouvement nous faisons une pause pour bien considérer les réalités présentes et les envisager sincèrement.

Le rythme de la vie semble trop vite pour bon nombre de parents, et si nous ne pouvons réussir à le suivre, il nous faut quand même faire un effort pour essayer de comprendre nos jeunes. Pour eux, c'est un rythme de vie naturel puisqu'ils le vivent, alors il n'est pas étonnant que nos retours en arrière et nos constantes comparaisons avec le passé les laissent indifférents... Ils sont réalistes, leur présent est normal, c'est la vie, ils s'y adaptent.

Quand on est jeune... vingt ans, c'est long... mais pour nous, vingt ans c'est vite passé, puisqu'il nous semble qu'hier encore nos enfants étaient petits, et que déjà ils ont vingt ans!

Nous pouvons faire beaucoup pour les préparer à une vie fructueuse en leur donnant, en plus d'un bon bagage intellectuel qui leur est prodigué dans les écoles, une **éducation familiale** qui soit vraiment un fond de bons principes et de sens moral qui les guident et les aident. Ils en auront besoin tout au long de leurs études et de leur vie d'adulte.

En tant que parents, sommes-nous prêts et en mesure d'aider nos jeunes, sans un regard en arrière et les yeux fixés sur leur avenir?

Bien sûr, nous ne pouvons faire ce miracle, mais tenant compte de notre nature humaine, il nous faudrait toujours faire l'effort de penser: "demain", quand par habitude nos pensées tournent vers "hier".

Malgré tout, il faut toujours se baser sur ce que notre passé nous a apporté d'expériences dont nous devons nous servir...

mais en les utilisant plutôt comme anecdotes, avec humour... et non comme leçons que nos jeunes acceptent moins bien.

Il nous faudrait aussi tenir compte de tous les talents d'agréments dont le bon Dieu nous a doués, que nous avons jusqu'ici négligé de développer, souvent par paresse, parce que c'est toujours plus facile de laisser faire! Nous sommes en tant que race, une mine de richesses non développée, et là-dessus nos enfants nous font souvent la leçon. Ils ont décidé de se servir de leurs "talents d'agréments" même si ce n'est pas de notre goût, et c'est bien dommage que les journaux nous montrent surtout les faits à sensation qui font vendre leurs numéros et montent les gens contre notre jeunesse. Il y a l'envers de la médaille dont on parle moins souvent, mais qui a plus d'éclat parce que les bons mouvements, les bonnes actions de nos jeunes se font humblement, sans amour-propre mais avec beaucoup de dignité et de renoncement de leur part.

Quoique nous fassions, l'avenir n'est déjà plus à nous, mais à la jeunesse actuelle, et notre rôle est de l'aider à s'y bien préparer. Cependant, pour ce faire, il nous faudrait nous efforcer de renoncer à tout critiquer à tort et à travers, pour le plaisir de la chose, et essayer de voir les faits plus objectivement dans le contexte de la société actuelle, pour pouvoir ensemble bâtir et non démolir.

Maryvette

TARZAN SE MET DE LA PARTIE

Jeudi après-midi un film était présenté à tous les enfants fréquentant le terrain de jeux: **TARZAN LE MAGNIFIQUE**. De l'action, de la couleur, et bien des émotions pour tous ces jeunes. L'assistance était très nombreuse: 280 enfants retenus par le dénouement captivant de ce film. Dorénavant ils pourront de cette activité tous les jeudis à deux heures. Le tarif d'entrée est de 25¢ par enfant.

AVIS

La carte de membre des Loisirs de Varennes est obligatoire pour les gagnants des bicyclettes lors du tirage à la fin de l'été. La limite maximum d'achat est fixée au 15 août. Réellement \$2.00 pour une année et pour toute une famille ne vous empêchera pas de boucler votre budget familial. Et ainsi vous contribuerez pour la grande oeuvre des loisirs et vous leur permettrez de distraire vos enfants durant toute l'année en achetant le matériel voulu à cet effet.

Si on a pas passé à votre demeure venez vous la procurer au bureau même des loisirs à l'école Marie-Victorin.

PARADE D'OUVERTURE.

Dans le cadre de la première semaine des terrains de jeux se déroulait la traditionnelle parade d'ouverture.

Plusieurs invités de marque étaient des nôtres. Les autorités religieuses dont M. le Curé et M. le Vicaire. M. le Maire de la municipalité M. Laurent Brodeur et M. le Maire de la paroisse M. D. eGrosbois. Des représentants de la commission scolaire dont M. Albert Poirier et sa gentille dame et des représentants de la direction des loisirs en la personne de M. Racicot et sa dame, président, M. Paul Laplante directeur et madame Gérard Dalpé, directeur.

Dans une décapotable une équipe de jeunes joueurs de baseball tous en costumes. Suivant l'automobile des représentants des olympiades avec le chandail blanc orné de l'écuson des loisirs. Des garçons ayant fabriqué des boîtes à savon ont suivi la parade représentant la quatrième semaine. Mais ce qui a le plus impressionné la population varennoise c'est la grande variété des enfants costumés, un vrai mardi-gras estival. Ils étaient beaucoup plus nombreux que par les années précédentes et le choix des costumes était plus vastes et pour tous les goûts. D'ailleurs on a remis aux dix plus beaux costumes 25 billets de participation pour le tirage des bicyclettes.

Vous avez pu remarquer concernant ce tirage que ce n'est pas de la foutaise puisqu'elles étaient de la parade annonçant le cyclo-touriste de la troisième semaine.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner la magnifique participation de nos deux corps musicaux les **MAJORETTES** et les **JERICHO DE VARENNES**. Après la parade chaque corps a donné son spectacle, et tous ont pu admirer leur magnifique performance.

Dans le trajet parcouru, notre défilé a rendu visite aux résidents de l'autre côté de la voie ferrée dans les nouveaux développements de Varennes. Et sans doute n'êtes vous pas sans savoir que dans un avenir très rapproché le nouveau terrain de jeux se situera dans ce développement. A tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette parade, **MERCI!**

L'activité qui primait pour la deuxième semaine était l'élection du maire et de la mairesse des terrains de jeux de Varennes. Trois garçons et trois filles se sont présentés pour décrocher ce titre. Toute la semaine s'est déroulée dans un atmosphère électorale. Dans le domaine de la publicité des affiches ont été faits: **'VOTEZ MALO C'EST TOUT UN CADEAU'**, et plusieurs autres du même genre. Les candidats avec leurs assistants s'occupaient de la propagande et travaillaient avec beaucoup de sérieux. Un genre de petite politique enfantine.

Jeudi matin 9hres, on arrivait pour voter avec une idée bien précise pour qui on voterait. "Moi je vote pour Horman, et toi?" On continuait de faire de la propagande sans relâche jusqu'à la fin. Les candidats à la mairie ont dit leur boniment, et les bureaux de scrutin se sont ouverts. Tous ont voté, du petit au plus grand. Vers 11hres 180 enfants avaient voté les bureaux étaient fermés. Le grand moment d'anxiété arrivait. Les six témoins des candidats, l'équipe des moniteurs et le directeur se retirèrent. L'on compta les votes avec justice sans infraction puisque chaque candidat était représenté par son témoin.

La lutte était chaude surtout du côté des garçons. Richard Horman, Daniel Maio, Marc Simoneause suivaient de très près et Macr triompha sur ses concurrents. Du côté des filles Ghislaine Brodeur remporta la palme avec 80 voix sur ses adversaires Joanne Demers, Francine Fortier. Ces jeunes sont à surveiller, leur personnalité les conduira peut-être dans la politique de demain.

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

BOUCHERVILLE
800 Pierre-Viger

655-8374

Jean-Provost Gatién, D.C.

CHIROPATICIEN • CHIROPRACTOR

ST-LAMBERT
482 Victoria

671-3207

G.E. Bureau

Horloger — Bijoutier

292, rue Ste-Anne
Varennes

652-2636



Lalande & Tétrault

INGÉNIEURS-CONSEILS

Génie sanitaire — Municipal
Egouts — Aqueduc

2 boul. Deslauriers, suite 500
Saint-Lambert

671-6165-6-7
861-8772



René Thomas & Fils
INCORPORÉE

Quincaillerie

TOUT POUR LA CONSTRUCTION
 finition de sous-sol

CHARPENTIERIE

PEINTURE

tondeuse à gazon "Lawn-Boy"

Matériaux de Construction

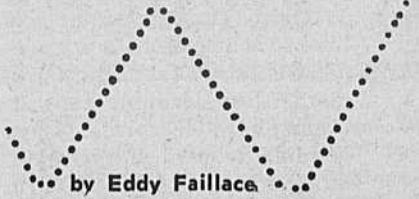
77, rue Ste-Anne

Varennes

Tél.: 652-2927

BOUNCING AROUND

Boucherville



Wednesday night July 6th I was home slowly coughing to death. My physical condition was so bad, that I thought the end had come. I was even thinking of asking my wife to forgive me for all those true things I had written about her. As I grew weaker, I tried desperately to list all the good and polite things I had done in the past. Like never laughing at SYLVIO LAF-LAMME'S golf swing. Eating a sample of SHIRLEY STUART'S baking and despite the terrible stomach pains, bravely smiling and saying it was good. I had never fallen asleep during one of Commissioner TESSIER'S long and beautiful speeches. No matter how many times I played golf with PHIL TERRIL I never had him arrested. I didn't laugh hysterically when I heard the rumor that Councilman VALLIERES was thinking of running for MAYOR in the next election. I never told anyone I saw EDDY PETIT saluting his wife JEANNIE. I never asked CHARLES DESMARTEAU and ROLAND HOUE what they thought about the population explosion. I never told anyone that RONNIE GIGNAC has a extra job on the week-ends, as a fat life guard in JACQUES GRENIER'S pool. I never asked JACQUES COUPAL, CLOVIS LANGLOIS, BEN LACHAN-CE PAUL and ROMEO CADIEUX what they use to keep their hair so nice. I could have revealed that RAYMOND BERIAU was a great public speaker until he married LIPPY LUCIEN-NE. I never told TOM FIELD that I saw his wife DORA give a lift to a strange man on her bicycle. I never revealed that REAL LETOURNEAU'S T.V. TOWER is really used to send secret information to RUSSIA. I never told about the tremendous offer MOLSON'S Brewery made to JERRY "DOW" DES-JARDINS. They offered him \$25,000.00 to stay with Dow. I kept a straight face and didn't die laughing when Commissioner GERMAIN said he would watch out for the School Board interest while working for LONGPRE CONST. on the new schools. Never revealed that SIDNEY HARVEY and LAU-RENT KEROAC receive food packages from INDIA to feed their wives HUNGRY HARVEY and BURPING BETTY. As I looked over this list of pitiful good deeds I began to get des-parate, realizing that all this wouldn't get me past St-Peter's gates. Seeing things didn't look to good for me in up direc-tion I began to hope that Hell wasn't as hot as the CITY HALL was Tuesday July 12th. (Even the Councilman took their jac-kets off). I was hoping that the Devil was smarter than we were and had had modern air-conditioning installed. Just then the phone rang. I placed it to my ear and heard a voice say, "Are you going to the School Board meeting tonight? I weak-ly replied, "No I can't attend I'm busy dying." The voice said, "Gee, that's to bad. I heard rumors that Commissioner GER-MAIN will not sit with the other Commissioners and may re-sign tonight". Figuring I could die some other time, I replied, "I'll be there if I have to bring my own iron lung". Loading myself with medication, I staggered dopely to the PAUL VI School. (Everyone thought I looked normal). Sure enough Commissioner GERMAIN'S seat was empty. A few minutes later he entered and took a seat in the audience without say-ing a word. Half dopey with medication I only caught parts of the meeting. Commissioner LAFONTAINE stated that a proposal made by Comm. TESSIER at a special meeting was illegal because of a certain by-law. Comm. TESSIER tried to argue the point, but as usual Comm. LAFONTAINE was right and Comm. TESSIER wrong and the proposal had to be revo-ved. I'm not sure of the order of events, but somewhere Com-m. TESSIER spoke about the elections to the Regional School Board. Stating in his personal opinion the methods used to elect members to the nine man Regional School Board was undemocratic. What Comm. TESSIER failed to admit was that he received the least number of votes of the candidates running for the open seats. We must admire Comm. TES-SIER'S ability to find reasons for criticisms against himself other than the ones obvious to everyone but him. Considering the fact that Boucherville is the third largest financial con-tributor to the REGIONAL we should have a member on that School Board. We may accomplish this not by changing the system of electing the Commissioners as MR. TESSIER advis-ed, but simply by offering a more qualified candidate. Then MR. TESSIER went to work on me, and in typical TESSIER fashion gave reasons for this column. He stated that I started to criticize the School Board Commission when they refused to buy my land for one of the new schools, and had turned a-against the Town Council about the time they changed my zoned apartment house area to straight residential. These two re-marks really woke me up. I had never heard them used before as reasons for my actions. (The usual one is I'm trying to run the Town). (Personally I think this sounds more convincing). Again they were typical TESSIER statements. Sounded good, but no real truth behind them. First of all I offered my land

at a lower price to the School Board than its market value, as a favor to the residents of the Seigneurie, and was very pleas-ed with the choice of location on the farm of MR. RACICOT'S immediately next to the Seigneurie. As people who know me can testify (Directors of the "LEAGUE" for instance), I have been against certain actions of different members of the Coun-cil long before the rezoning issue came up. In fact, if it didn't seem as if I was trying to help myself, I would tell the whole story of the political intrigue on the Council in reference to this. It is a good example of how certain members of the Coun-cil place their political well being above the general good of BOUCHERVILLE. It was obvious from these remarks that MR. TESSIER felt that everyone must have an ulterior motive for their actions, and that it is impossible for anyone just to be interested in the welfare of his Town because he likes it! MR. TESSIER'S next remark can reveal more about his char-acter than I can. He stated that though I had professed inter-est in the security of our children I bragged in the paper that I drove 90 miles an hour past the CIVIC CENTER. In my column of April 4, I wrote a story about taking three custo-mers past the CIVIC CENTER and their reaction to it. Stres-sing the point that because none of them couldg uess what it was I was losing sales. I wrote that I drove the last customer past the CIVIC CENTER at 90 miles an hour and even at that speed he wanted to know if it was a prison. The whole story, and I thought everyone realized this, was a product of my i-magination to point out different remarks I had heard in refe-rence to the architectural design of the CIVIC CENTER. The-se statements by MR. TESSIER sounded so foolish that I did-n't even bother to reply at that time. Then up popped Comm. GERMAIN. He stated that obviously MR. TESSIER was af-fected by my writings and at first he was also. Then he pro-ceeded to read one of my articles referring to the Chamber of Commerce Clean-up our Town Week and my attempts to get them to take my wife as part of their programme. He went on to remark "How can anyone so disrespectful to womanhood criticize someone like a School Commissioner". (It's easy when you have a wife like I do and School Commissioners like MR. GERMAIN and TESSIER). Comm. GERMAIN then attempted to attack Comm. SAVARIA and LAFONTAINE stating they payed certain drinks and a dinner out of petty cash. When it was revealed that the drinks were paid out of their own poc-kets the attending public applauded against Comm. GERMAIN. Comm. LAFONTAINE then asked MR. GERMAIN if he was resigning. He replied, "NO". Gee! I should have stayed home and died. I would have been better off. I decided at this ti-me to reply to their remarks I thanked both Commissioners stating that up to this time I hadn't thought anyone read my column, and that I would do my best to continue to please the-se two very interested readers. At this time, Comm. TESSIER made a statement which I considered very foolish on his part. He told me "to check the facts before I write". I replied, "A-ny person who would go as low as to write to the Immigra-tion Department to make trouble for me because of my column would not hesitate one second to sue if anything untrue was written about themselves. I told MR. TESSIER that I sign my column and if he didn't like what I wrote to sue me! As I wri-te this column tonight and I think back about this meeting I find myself resenting only one thing said against me. MR. TESSIER'S poor attempt to show me as a hypocrite who pro-fesses to be interested in the safety of our children and yet en-dangers their lives by driving fast. I'm not only concerned about the physical welfare of our children on the streets, but also about the mental welfare of our children in school. This is why I cannot just stand by and let the actions of persons such as COMM. GERMAIN and TESSIER take place without informing the public. Whether the people of Boucherville are interested enough to do something about it I don't know. I on-ly know the type of person I am. I'll fight this type of admi-nistration in our Schools and City by any fair means I have at my disposal. Believe me FANS it's no joy to attend these different meetings and it's nothing but hard work to write this column, but if in some way it helps to improve our Town it will be worth while. While I'm preaching I would like to say one thing more. Some of my friends have told me not to was-te my time and that the people of Boucherville are only inter-ested in themselves. This I refuse to believe. I know many wonderful and sincere people in our Town who will fight for BOUCHERVILLE, if given proper information to act on. It may take awhile for these people to take action, but when they do look out. A better Boucherville will be born. Just a word about the Town Council meeting held on Tuesday July 12th. All the items on the agenda were cleared in an efficient business like manner. It was obvious that the more serious members of the Council had decided to take action. They are to be congratulated. Now if they would only take the same firm action in reference to conditions at our CIVIC CENTER. Since I wrote the article last week I have received many calls telling me of personal complaints against the administration of the CIVIC CENTER. The conditions are even worse than I thought. If the Council doesn't take action real soon they may find out that the taxpayers of Boucherville will. FANS, IF you came this far with me in this article you are a strong per-son. I know it's long, and personal and I apologize for it, but things were getting to much for me and I had to tell someone. Hope to see you in a couple of weeks, and keep those post-cards coming ...

AVIS AU PUBLIC

Il est toujours très impor-tant d'exiger du moniteur ou de l'instructeur de conduite, son permis ou sa carte de compétence, émi-se par le Ministère des Transports et Communica-tions. Seuls instructeurs reconnus sont autorisés à enseigner. Ce message d'intérêt pu-blic est publié par

L'ECOLE de CONDUITE DE LA RIVE SUD

Geo. Aubé, prop.
674-0022

APPRENEZ A CONDUIRE



COURS THEORIQUES
COURS PRATIQUES
COURS PREPARATOIRE
AUX EXAMENS
(THEORIE SEULEMENT
SI DESIREE)

Theoretical Courses
Practical Courses
Exam. Preparation
Courses

(Only Theory if desired)

SOUTH SHORE
DRIVING SCHOOL

343, Ch. Chambly 677-3893
LONGUEUIL 674-0022

NOUS LOUONS

Autos pour passer essai de
conduite au Bureau de Li-
cences (Automatique ou ma-
nuel).

WERENT

Cars to undergo driving test
at the license Bureau de
Licences (Automatique ou

TÉL.: 655-1694



JEAN-JACQUES SAVARIA
BATTERIES - PNEUS - TOWING
MÉCANIQUE

534, BOUL. MARIE-VICTORIN
BOUCHERVILLE, QUÉ.

DANSEZ

Samba, Cha-Cha, Rumba, Etc.



Ecole de Danse
LET'S DANSE STUDIO
429, Ste-Hélène
coin St-Laurent
Longueuil
674-6295

Chaque mardi soir à l'hôte-
de Boucherville de 10.30 à
11.30 p.m., leçons de grou-
pe où vous pourrez appren-
dre vos danses préférées.
Admission : \$1.00



RENEE CLAUDE

PETITES ANNONCES

A LOUER
Chambres meublées
avec salle de bain
seule - pension si
désirée.
150 Claude-Jodouin
655-8259

Boucherville
Bungalow luxueux
5 pièces, foyer
naturel, sous-sol
fini avec 2 pièces,
garage, terrain
10,000 pieds,
libre
POTHIER COURTIER
256-4463

VOL ETRANGE
Qui peut bien avoir
intérêt à prendre le
fil du paratonnerre
sur une grange?
C'est ce qui est
arrivé chez Mme L.
J. Dulude du rang
du Pays-Brûlé

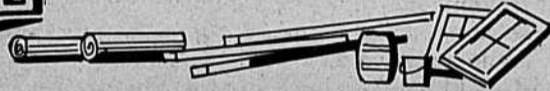
LOCATION DE TV. SERVICE
Minimum \$6.00 par mois



CENTRE D'ACHAT BOUCHERVILLE 655-8027

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

LAMOTHE



CONSTRUCTION CO. LTÉE

100 MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, P.Q. TEL. 655-1311

SAM. A VEN 6 au 12 AOUT

LES 2 PLUS GRANDS FILMS D'HORREUR ENSEMBLE AU MEME PROGRAMME!

**FRANKENSTEIN
S'EST ECHAPPÉ**

**CAUCHEMAR
de
DRACULA**

avec Peter CUSHING & Hazel COURT
CHRISTOPHER LEE

UNE
DOUBLE
POSE
D'HORREUR
EN COULEURS

AVEC VINCENT PRICE
CHRISTOPHER LEE

CINEMA AVALON

LONGUEUIL

Inf. - 674-9226

L'ÉLÉGANCE
VOUS
FAIT
SIGNER
CHEZ



Louis Tremblay

VENTE
de
complets
confectionnés
sur mesure

(rég. jusqu'à \$115)

\$ 69⁰⁰

2 pour **\$ 135⁰⁰**

Réductions
de 20% à 50%
dans certains rayons



TEL. 655 3051
TEL. 653 4679



Louis Tremblay

TAILLEUR - CHEMISIER

CENTRES D'ACHATS

BOUCHERVILLE
ST-BRUNO



**AU BON GOÛT
FOURRURES**

- Vente
- Réparation
- Travail garanti
- Très bon service
- Longue expérience

MME J.A.H. HÉBERT
747, BOUL. MARIE-VICTORIN
Tél.: 655-5764 Boucherville

Pour
**BANQUETS
RECEPTIONS
DE TOUS
GENRES
MARIAGES
LOCATION
DE SALLE**



Nicole Fleuriste

Fleurs pour toutes occasions
Flowers for all occasions

Fleurs télégraphiées dans le monde entier
Plantes de maison — *House Flowers*

LIVRAISON SUR LA RIVE SUD ET MONTRÉAL
DELIVERY ON THE SOUTH SHORE AND MONTREAL

CENTRE D'ACHATS
BOUCHERVILLE
SHOPPING CENTER

Tél. OL. 5-1250

556, BOUL. MARIE-VICTORIN
BOUCHERVILLE

Tél. 655-0001



Blanchard Service Station
Réparations Générales — Lavage d'auto
General Repairs — Car Washing

BUFFET LEO

Léo BOURDON, prop

113 ouest, ST-CHARLES
LONGUEUIL
Tél. 674-0304

Rés. 655-8119

J. Yves Vaillancourt, C.A.

E. Roger Lacroix & Associé

Comptables agréés — Chartered Accountants
8615 Boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

387-7117

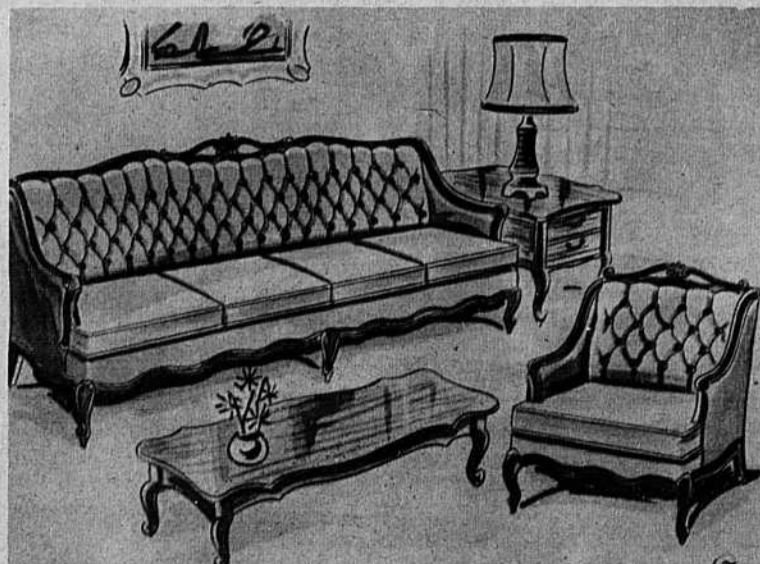
VENTE d'Écoulement



EXTRA-SPECIAL!

Moitié Prix

**\$100,000
A LIQUIDER**



**100 lits continentaux
40 mobiliers de chambres
37 mobiliers de salons
45 mobiliers de cuisines**

PAUL

Visitez nos 3 planchers (plus de 6,000 pi. carrés) de meubles de qualité

GALERIE du MEUBLE 1396 Chemin Chambly ● FACE AU CENTRE D'ACHATS JACQUES-CARTIER ● **677-6964**

QUINTAL

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 10h. P.M.